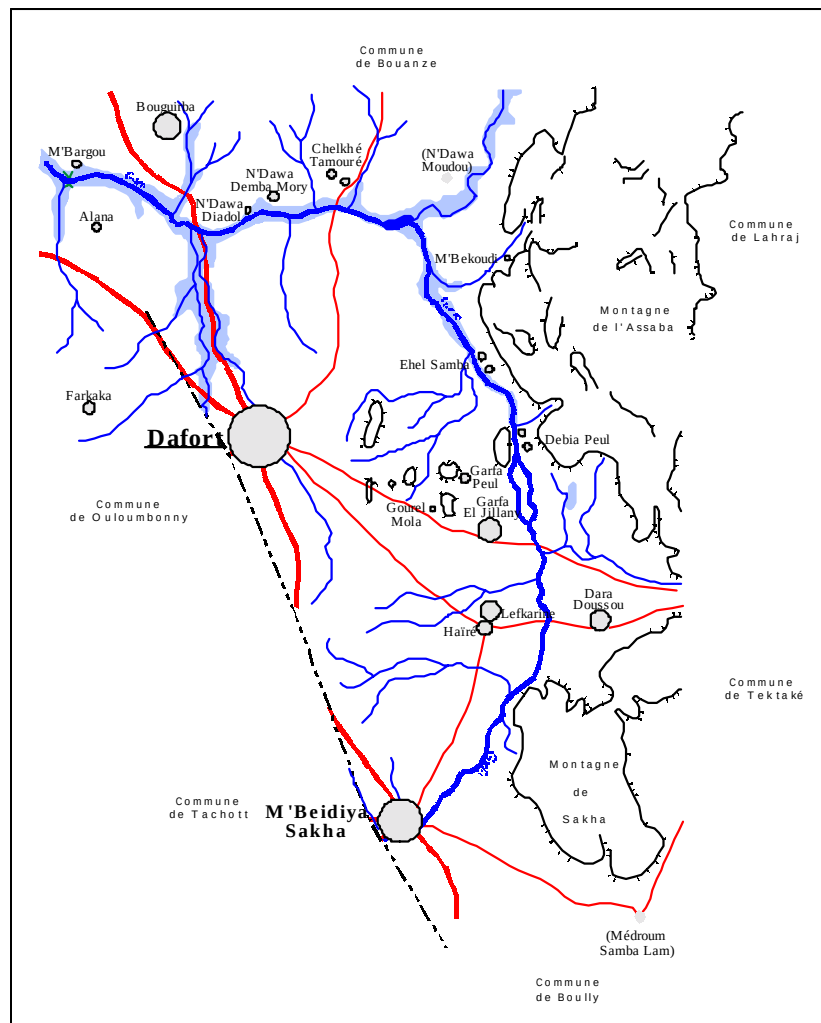


République Islamique de Mauritanie
Wilaya du Guidimakha
Moughataa de Ould Yengé

Monographie de la commune de DAFORT



Mai 2002

Préambule

Cette monographie a été réalisée par la commune de *Dafort* avec l'appui du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (G.R.D.R.) dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (P.A.I.D.E.L.) en Mauritanie. Le P.A.I.D.E.L. est financé par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération français à travers la convention d'objectifs 2001-2003 et est sous la tutelle du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie (M.D.R.E.).

G.R.D.R.

Siège social

20 rue Voltaire,
93 100 Montreuil - France
Tél.: (33.1) 48 57 75 80
Fax : (33.1) 48 57 59 75

Cellule d'Appui aux Initiatives
de **D**éveloppement Local,
B.P. 91, Sélibaby – Mauritanie
Tél et Fax : (222) 534 43 47
Courriel : grdr@mauritel.mr

Monographie de la commune de *Dafort*

Table des matières

Carte de la commune de <i>Dafort</i> dans la région du <i>Guidimakha</i>	p.3
Carte de la commune de <i>Dafort</i> (1 / 200 000 ^e)	p.4
Introduction	p.5
I) <u>Présentation de la commune de <i>Dafort</i></u>	p. 5
I.1- Création de la commune	p. 5
I.2- Paysage géographique et logiques de l'implantation villageoise	p. 6
I.3- Historique du peuplement communal	p. 9
I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires	p. 10
II) <u>Services sociaux et activités économiques</u>	p. 15
II.1- Les services sociaux	p. 15
II.1.1- L'éducation	p. 15
II.1.2- La santé	p. 18
II.1.3- Les ressources en eau	p. 21
II.2- Les activités économiques	p. 24
II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage	p. 24
II.2.2- L'élevage	p. 28
II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles	p. 29
II.3- <i>Dafort</i> et <i>M'Beidiya Sakha</i> : deux relais qui polarisent l'espace communal	p. 30
III) <u>La commune de <i>Dafort</i>, un carrefour au cœur du <i>Guidimakha</i></u>	p. 35
III.1- Des contraintes fortes qui freinent le développement communal	p. 35
III.2- Des ressources humaines et financières contrastées	p. 35
III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement communal	p. 42

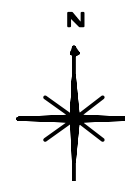
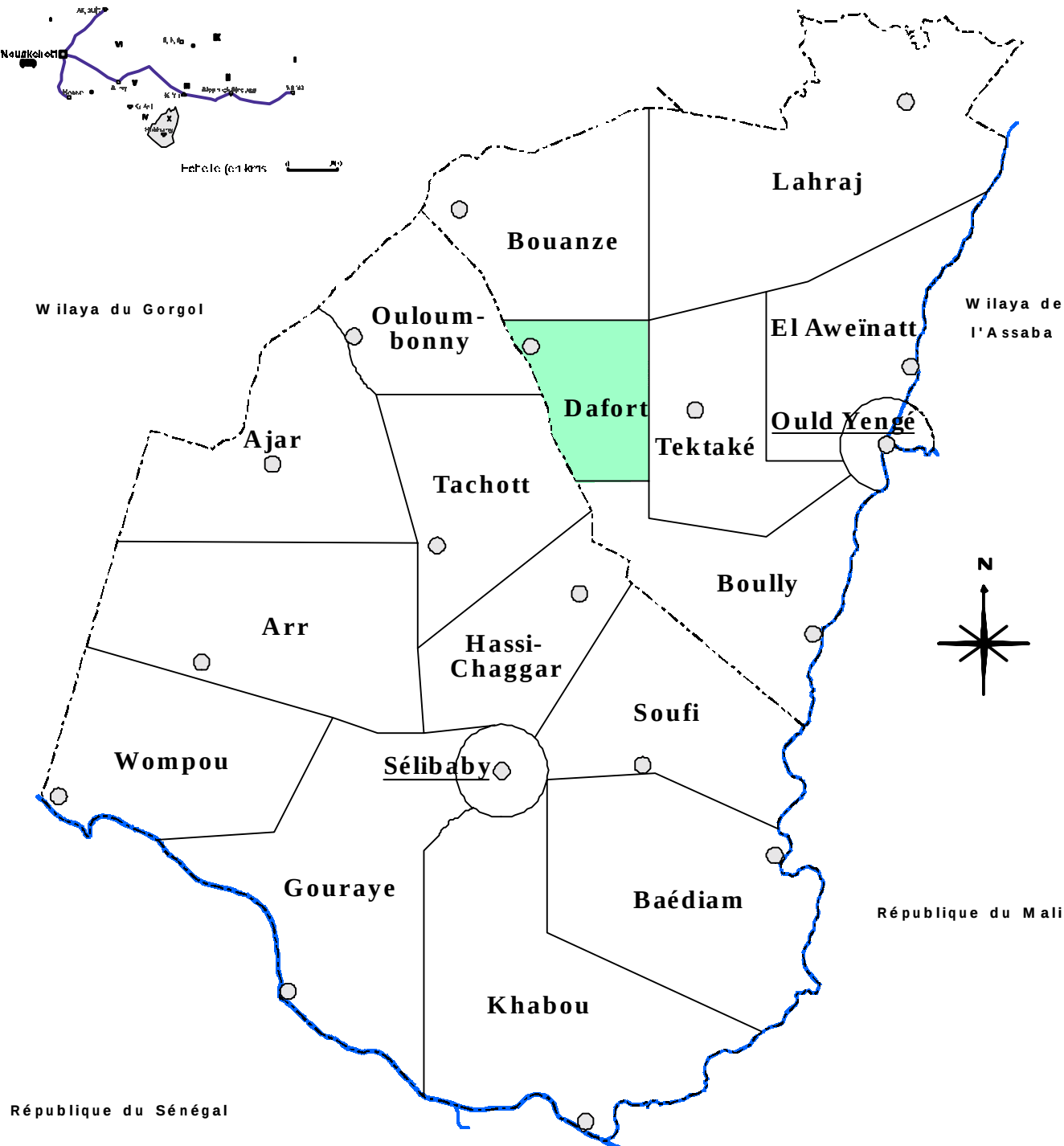
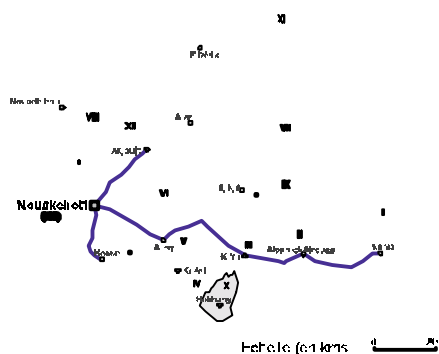
Liste des tableaux

- <u>Tableau n°1</u> : Répartition de la population	p. 7
- <u>Tableau n°2</u> : Les infrastructures publiques de l'éducation	p. 14
- <u>Tableau n°3</u> : Les infrastructures publiques de la santé	p. 17
- <u>Tableau n°4</u> : Les ressources hydrauliques	p. 20
- <u>Tableau n°5</u> : Les activités agricoles	p. 23
- <u>Tableau n°6</u> : Les activités d'élevage	p. 27
- <u>Tableau n°7</u> : Les infrastructures économiques	p. 31
- <u>Tableau n°8</u> : Les coopératives professionnelles	p. 38
- <u>Tableau n°9</u> : L'ordre des priorités	p. 42

Annexes

- <u>Tableau n°10</u> : Petit historique des localités de la commune de <i>Dafort</i>	p. 47
- Fiches de synthèse de chaque localité	p. 48
- Tableau récapitulatif des distances entre les localités	p. 55
- De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie	p. 56

Découpage administratif de la Région du Guidimakha

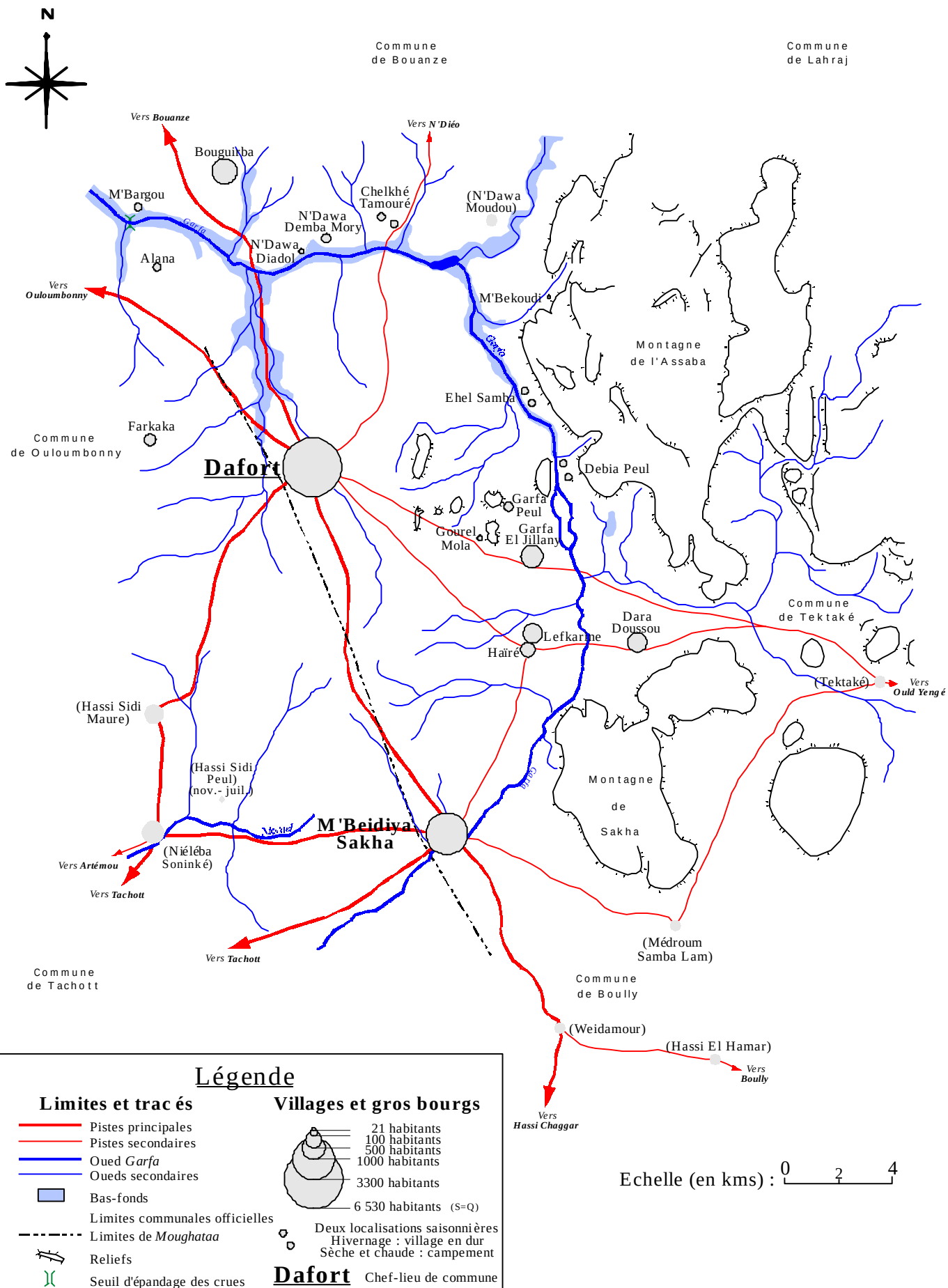


Légende

- Fleuve Sénégal
- Oued Karakoro
- Limites communales
- - - Limites de Moughataa
- - - Limites de Wilaya
- Chef-lieu de commune
- Commune de DAFORT

Echelle (en kms) : 0 10 20 30

Carte de la commune de DAFORT



« *Dafort est la seconde ville du Guidimakha, après Sélibaby* ». Celui qui veut décrire le chef-lieu de la commune de *Dafort* commence toujours par souligner cette position dans la typologie urbaine régionale que seul le gros bourg de *Djaguily* situé près du fleuve Sénégal peut prétendre concurrencer. Effectivement, *Dafort* concentre plus de six mille habitants - ce qui, aux yeux de l'administration mauritanienne, lui confère le rang de « ville »¹ - et polarise la quasi-totalité des villages de la commune, dans un rayon d'une douzaine de kilomètres. Et pourtant, rien ne prédisposait *a priori* ce village à connaître une telle croissance puisqu'il n'est pas situé près du fleuve, il n'est pas traversé par la piste principale qui relie *Sélibaby* à *Kaédi* et il est éloigné de *Sélibaby* (chef-lieu de *Wilaya*) et d'*Ould Yengé* (chef-lieu de *Moughataa*) de plus de cinquante kilomètres. Ainsi, *Dafort* n'a apparemment pas bénéficié directement des retombées des dynamiques commerciales qui ont par ailleurs façonné bon nombre de villages de taille équivalente dans le pays, mais a au contraire refusé l'enclavement en provoquant les échanges. Aujourd'hui, on ne passe pas à *Dafort*, on s'y rend !

Une présentation succincte des spécificités historiques, géographiques et sociologiques de la commune de *Dafort* permettra ensuite d'approfondir l'étude de l'offre et de la demande en termes de services sociaux (éducation, santé, eau) et d'activités économiques traditionnelles (agriculture, élevage, cueillette) avant de restituer les logiques internes de circulation qui voient l'aire d'attraction de *Dafort* couvrir l'ensemble de la surface communale et polariser - en interrelations constantes avec le village de *M'Beidiya Sakha* - la grande majorité des localités recensées. Enfin, l'analyse systémique des contraintes, des ressources (dynamiques locales, budget communal...) et des priorités manifestées au niveau de chaque localité favorisera la définition d'un plan de développement local à l'échelle communale.

I) Présentation de la commune :

I.1- Création de la commune :

Le décret n°88-187 du 6 décembre 1988 créant les communes rurales dans le Guidimakha stipule dans son article III que **la commune de *Dafort* est limitée :**

- **Au nord**, par **la commune de *Bouanze*** (le parallèle 15° 41. 30' N.).
- **A l'est**, par **la commune de *Tektaké*** (le méridien 12°00. 00' O.).
- **Au sud**, par **la communes de *Bouilly*** (le parallèle 15° 30. 00' N.).
- **A l'ouest**, par **les communes de *Tachott* et de *Ouloumbonny*, dans le département de *Sélibaby*** dont la limite est définie par la droite reliant *Chekata* (*Gorgol*, *Moughataa* de *M'Bout*), à *Has-si Chaggar* en passant par les villages de *Bouanze*, *Dafort*, *M'Beidiya Sakha* et *Weidamour*).

Si ces limites sont sur le papier clairement définies, sur le terrain, il est souvent impossible de les repérer précisément. Mais le maire et les conseillers municipaux savent exactement quels sont les villages qui dépendent de la commune. En 2002, le conseil municipal s'accordait pour recenser **18 localités² réparties sur l'ensemble de la surface communale.**

¹ L'administration mauritanienne considère comme « ville » toute agglomération de « plus de 5 000 habitants ».

² **Ce chiffre a évolué** selon la définition qui était attribuée au terme « localité ». Le dernier recensement (en 1988) précisait qu'on appelle « village » tout lieu de peuplement possédant au moins une habitation inamovible. Et d'ajouter que le « lieu de résidence » est la localité où la personne habite au moins six mois de l'année. Comment recenser les « campements » qui ne vivent que pendant l'hivernage ? Comment considérer les « villages » qui sont désertés par les familles semi-nomades pendant plusieurs mois durant la saison chaude ? Si le chiffre de 18 localités a été finalement arrêté par le conseil municipal, cette fluctuation est bien **le signe d'une fréquente mobilité** encore caractéristique de modes de vie dont il faudra essayer de comprendre les logiques.

Toutefois, **le tracé officiel fait ressortir une ambiguïté** : les sept localités situées le long du *Garfa*, sont au nord, à l'extérieur des limites communales officielles, géographiquement sur le territoire des communes de *Bouanze* et de *Ouloumbonny*, mais administrativement - hormis *N'Dawa Moudou* - rattachées à la commune de *Dafort*. Le cadre géographique fixé par le décret n°88-187 n'a jamais été matérialisé. Les localités ont été réparties dans chaque commune selon une logique qui cherchait à respecter au mieux ces limites communales mais le manque de connaissance des coordonnées géographiques des villages concernés et l'absence de documents cartographiques régionaux fiables sont à l'origine de cette ambiguïté.

I.2- Paysages géographiques et logiques de l'implantation villageoise :

La commune de *Dafort* est - dans ses limites officielles - de petite taille et la densité de population relativement élevée. Elle s'étend sur une superficie d'environ 280 km² - troisième commune la moins vaste dans une région d'environ 10 800 km² - et est peuplée par **10 380 habitants** (R.A.N.V.E.C. 98, Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil, sept. 98), ce qui la situe au cinquième rang et lui confère une densité de 37 habitants / km²³. Cette densité est assez élevée comparée avec les moyennes du *Guidimakha* (15 hab. / km²) et du pays (2 hab. / km²).

Cette population est dispersée dans dix-huit localités. La situation géographique de ces villages est essentiellement fonction des potentialités de l'environnement, c'est-à-dire des disponibilités en terres cultivables pour les agriculteurs, en pâturages abondants pour les éleveurs et de manière générale, surtout des réserves en eau.

I.2.1- Relief, climat et réseau hydrographique :

Le paysage géographique de la commune se compose d'une vaste plaine légèrement inclinée vers le nord et le nord-ouest. L'altitude est comprise entre 70 mètres (*M'Beidiya Sakha*) et 49 mètres (*N'Dawa Diadol*). Dans la partie orientale s'impose comme une limite la partie sud de la montagne dite « de l'Assaba » (233 et 222 mètres d'altitude respectivement au nord et au sud). Par endroits subsistent quelques inselbergs granitiques – entre *Dafort* (68 mètres) et *Garfa El Jillany* (61 mètres), les petites collines surplombent la plaine de près de quatre-vingt mètres.

Le climat correspond à celui de la zone soudano-sahélienne, caractérisé par **une saison des pluies** qui s'étale sur trois ou quatre mois (de juillet à octobre), **une saison froide** (de novembre à février) et **une saison chaude** (de mars à juin). La commune de *Dafort* occupe une position centrale qui lui confère **une moyenne pluviométrique annuelle parmi les moins élevées de la région** (environ 322 mm / an). Il existait une station pluviométrique à *Dafort* où les données ont été enregistrées jusqu'en 1991, mais depuis cette date, les données de références officielles les plus proches sont celles de la station de *Ould Yengé*.

Date Station	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
<i>Dafort</i>	270	240	215	281	299	256	345	278	331	262	286	159
Date Station	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<i>Ould Yengé</i>	347	269	258	329	446	514	323	243	270	654	374	479

Source : **AGRHYMET**, à Nouakchott pour *Dafort*, Délégation régionale du M.D.R.E., à Sélibaby pour *Ould Yengé*.

³ Mais ce chiffre peut être revu à la baisse si l'on considère les limites du territoire communal puis à nouveau corrigé à partir des variations des chiffres de la population. En effet, les sept localités citées ci-dessus sont situées sur une surface de superficie équivalente à 130 km² qui, prise en considération, réduit la densité à 25 hab. / km². Enfin, les enquêtes menées dans chaque localité totalisent une population de 15 012 habitants (cf. I.4.1). La densité serait alors comprise entre 36,5 et 53,5 hab. / km².

Tableau n°1 : Répartition de la population dans la commune de *Dafort*

Code	Localités	Date de création	Population (enquête) [+Migrants]	Ethnie majoritaire	Distances par rapport à Dafort, Ould Yengé, Sélibaby ou autres			
					Daf.	O/Y.	Sél.	Autres
18800	Dafort (Chef-lieu de commune)	1905	6 530 [400]	Soninké		51	62	M'B. S. 16
18801	Alana	1977	119	Peul	10	61	72	
18802	Bouguirba	1958	1 224 [2]	Maure noir	12	63	74	Bouanze 10
18803	Chelkhé Tamouré	1954	105	Maure noir et Peul	10	61	72	
18804	Dara Doussou	1969	700 [4]	Peul	15	36	66	Tektaké 10
18805	Debia Peul	1975	100	Peul	10	43	67	
18806	Ehel Samba	1977	96	Maure noir	8	46	70	
18807	Farkaka	1979	250	Maure noir	6	57	68	
18808	Garfa El Jillany	1943	936	Maure noir	8	43	65	
18809	Garfa Peul	1958	155	Peul	7	44	66	
18010	Gourel Mola	1960	50	Peul	7	44	67	
18811	Haïré	1941	400 [1]	Peul	10	41	61	M'B. S. 7
18812	Lefkarine	1925	696 [1]	Maure noir	10	41	62	M'B. S. 8
18813	M'Bargou	1958	108	Peul	12	63	74	Bouanze 10
18814	M'Bekoudi	1979	21	Peul	11	49	73	
18815	M'Beidiya Sakha	1925	3 300 [213]	Soninké	16	47	54	Tachott 25
18816	N'Dawa Demba Mory	1950	170 [1]	Peul	9	60	71	
18817	N'Dawa Diadol	1980	52	Peul	8	59	70	
Total			15 012 [+622]					

Remarque : Pour faciliter la lecture, la dominante ethnique est surlignée en couleur (gris foncé pour les localités soninkées, gris clair pour les localités peules, et blanc pour les localités maures noirs). Dans les tableaux suivants, seul la colonne « code » reproduira cette distinction.

Les températures maximales dépassent quotidiennement 40 °C. durant les mois d'avril-mai-juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30° C. lors des mois de la saison sèche. Durant l'année, **la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée** : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8,3 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares mares existantes dans la commune.

Le réseau hydrographique est dense. L'*oued Garfa*, le principal oued de la région, prend sa source au sud-ouest de *M'Beidiya Sakha* puis s'écoule librement - sans qu'aucun aménagement approprié ne contrôle son évolution - dans sa partie amont d'abord du sud-ouest au nord-est de l'espace communal, ensuite du nord-est au nord-ouest, avant de traverser les communes de *Ouloumbonny* et d'*Ajar*. Il est alimenté par de nombreux affluents secondaires dont les multiples ramifications drainent transversalement d'ouest en est (rive gauche) et d'est en ouest (rive droite) une commune qui jouit ainsi de fortes potentialités hydro-agricoles.

I.2.2- Logiques de l'implantation villageoise :

Les fortes potentialités agricoles de la commune de Dafort expliquent dans ses grandes lignes l'histoire du peuplement, la création des dix-huit localités et encore dans une large mesure l'actuelle croissance démographique :

- **Seize localités** sont disposées le long de l'*oued Garfa* (six à moins d'un kilomètre, neuf à moins de trois kilomètres, une – *Gourel Mola* – à quatre kilomètres).
- **Deux localités** - *Dafort* et *Farkaka* - sont situées à proximité d'oueds secondaires importants.

L'organisation du système de production agricole dont dépend le type d'approvisionnement en eau considéré comme étant minimum, **n'a aucune incidence sur la localisation des villages**. Ainsi, les villages qui pratiquent l'agriculture et qui nécessitent des terres alluviales de labour et des ressources en eau importantes devraient se situer sur le bord de l'*oued Garfa*. Or c'est le cas de la majorité des villages, exceptés *Dafort* et *Farkaka* qui sont sur les berges de deux affluents de l'*oued*. Dès lors, les implantations des pasteurs nomades maures et peuls qui sont souvent fonction des pâturages de la saison sèche et de la moins grande nécessité d'un approvisionnement en eau - donc plus dispersées, situées en règle générale en périphérie des meilleurs terrains agricoles alluviaux et rattachées aux petits réseaux hydrographiques d'affluents secondaires - présentent ici les mêmes caractéristiques que celles des agriculteurs.

Mis à part certains villages qui regroupent les mêmes familles (*Debia Peul* et *Garfa Peul*) ou qui ont établi des rythmes d'interrelations quotidiennes (*Hairé* et *Lefkarine*), **chaque localité est éloignée de sa plus proche voisine d'au moins deux kilomètres**. Avec cette disposition, quelle que soit l'activité pratiquée par les villageois, il est aussi facile d'accéder aux pâturages du *diéri* qu'à l'eau indispensable aux travaux des champs...

Si l'emplacement des villages est donc dans une large mesure déterminé par **les potentialités de l'environnement**, leur taille n'est pourtant pas sans rapport avec **le réseau de communication** qui sillonne la commune. Il serait erroné de vouloir expliquer le développement des grands villages soninkés par leur emplacement le long d'axes principaux. C'est d'ailleurs l'inverse qui fournit une meilleure explication : l'image employée en introduction - « *on ne passe pas à Dafort, on s'y rend* » - prend ici tout son sens. **La piste principale Sélibaby - Hassi Chaggar - M'Beidiya Sakha** (*Tachott, Artémou*⁴) - *Dafort* (*Ouloumbonny*) - *Bouanze* est parallèle à l'axe principal qui relie *Sélibaby* à *M'Bout* (*Gorgol*) sur la route de *Kaédi* et *Nouakchott*. Il s'agit d'**une piste régionale secondaire**, empruntée sur la section nord uniquement pendant les saisons sèche et chaude (le *Garfa* isole complètement *Dafort* du nord du pays) et qui est exclusivement réservée aux échanges

⁴ Entre parenthèses sont indiqués les villages relais d'où partent et aboutissent les ramifications entre les deux axes

commerciaux. Ceci explique qu'il n'y a pas de véritable « réseau de communication » à l'échelle de la commune, car une fois les marchandises acheminées à *M'Beidiya Sakha* et *Dafort*, les transporteurs repartent sur *Sélibaby*, certains que les boutiques ainsi achalandées seront la cible des habitants de la périphérie communale.

Cette piste principale traversant la commune du nord au sud dessert les deux villages les plus importants (9 830 hab., 65,5 % de la population communale estimée lors des enquêtes) et passe proche de *Bouguirba* et de *N'Dawa Diadol* (1 276 hab., 8,5 %). Mais les quatorze localités restantes sont reliées entre elles par **des pistes secondaires** empruntées chaque jour à dos d'âne ou par des charrettes, beaucoup plus rarement par des voitures. Ainsi, dans la partie est, deux pistes relient *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* au chef-lieu de la commune voisine, *Tektaké*, en direction du chef-lieu de *Moughataa*, *Ould Yengé* et desservent quotidiennement cinq autres localités (2 782 hab., 18,5 %). De même, au nord-est, une autre piste importante relie *Dafort* à *N'Dié* (commune de *Bouanze*) et *Soufa* (*Gorgol*) en passant par *Chelkhé Tamouré* (105 hab., 0,7 %). Seuls les 1019 habitants (6,8 %) des huit plus petites localités n'ont pas quotidiennement la possibilité d'avoir accès à un véhicule pour se rendre au marché d'un gros bourg voisin. Or, **en période d'hivernage**, ces pistes sont difficilement praticables. Le *Garfa* entrave la circulation et rallonge d'autant les distances et la durée des trajets. **Les neuf localités situées sur sa rive droite sont considérées comme étant complètement enclavées** pendant quatre mois (de début juillet à fin octobre).

L'emplacement des localités s'explique moins par la recherche de la proximité par rapport à la piste principale qu'il ne répond à **une logique vitale liée aux nécessités d'approvisionnement en eau** agricole et en eau de consommation quotidienne. D'ailleurs, c'est le tracé de la piste qui semble dépendre directement de la position des villages les plus importants. Mais **la disposition des localités** est aussi fonction de **logiques historiques**.

I.3- Historique du peuplement communal

L'histoire du peuplement communal s'étend sur trois quarts de siècle, entre 1905 et 1980 et il est possible, à l'aide des témoignages recueillis lors des enquêtes, de retracer l'histoire de cette implantation villageoise (cf. Petit historique des localités de la commune de *Dafort*, en annexe).

L'histoire de la région du *Guidimakha* – et par un jeu d'échelle, l'histoire de la commune de *Dafort* – est étroitement liée à celle de l'ethnie **Soninké**. Mais si les deux gros bourgs principaux (*Dafort* et *M'Beidiya Sakha*) sont effectivement les villages les plus anciens et les deux seuls peuplés en majorité de Soninkés - ils regroupent les deux tiers de la population totale - les localités **maures noirs** se sont installées entre 1925 et 1979 et les localités **peules** entre 1950 et 1980. Autrement dit, la commune de *Dafort* n'a pas connu de changement important depuis une vingtaine d'années et **la sédentarisation définitive des populations est déjà ancienne**.

Sans qu'il soit possible de découper le siècle en étapes distinctes, une rapide **typologie thématique** permet toutefois de relever **deux motivations principales** qui ont amené les différentes populations à se fixer : **les terres fertiles** et **les pâturages abondants**, l'ensemble des localités privilégiant ainsi **les lieux riches en potentialités hydrauliques**.

Dès 1905, des chasseurs soninkés dont les origines sont l'objet de débats au sein du village ont créé *Dafort* parce que, dans un large rayon autour du lieu choisi pour l'emplacement, **les terres sont très fertiles**. De même, en 1925, les populations soninkées qui habitaient dans la montagne *Sakha* sont descendues dans la plaine à la recherche de terres cultivables et après plusieurs étapes qui les ont vus s'arrêter d'abord à *Koumba N'Dao*, ensuite à *Sélibaby*, puis à *Diadié Biné* (*Gorgol*), ils ont finalement choisi de s'installer à *Gory Laké* (aujourd'hui renommé par l'administration *M'Beidiya Sakha*) parce que *les terres y sont fertiles*. Depuis, cinq autres témoignages recueillis auprès des populations de *Bouguirba*, d'*Ehel Samba*, de *Garfa El Jillany*, de *Lefkarine* (soit quatre des six villages maures) et de *N'Dawa Demba Mory* ont tous souligné cette raison pour expliquer leur sédentarisation.

De même que les agriculteurs profitent des potentialités en terme de terres cultivables, les éleveurs savent conjuguer à tous les modes le verbe *rechercher...* **les pâturages abondants**. L'implantation des familles peules de sept localités (*Chelkhé Tamouré, Dara Doussou, Debia Peul, Garfa Peul, Gourel Mola, M'Bargou, M'Bekoudi*) et des familles maures de *Chelkhé Tamouré* et de *Farkaka* est ainsi justifiée par cette possibilité naturelle de faire paître les troupeaux.

Il y a enfin trois localités qui devraient être recensées dans **les deux catégories** : les habitants d'*Alana*, de *Hairé* et de *N'Dawa Diadol* rapportent qu'en tant que *pasteurs originaires du Gorgol*, ils étaient à la recherche de bonnes terres pour l'agriculture **et** de pâturages abondants pour l'élevage. A l'image de tous les villages (à l'exception de *Dafort* et *Farkaka*) ces trois localités sont situées le long de l'oued *Garfa* qui irrigue la commune.

Ainsi, ces éléments explicatifs nous permettent-ils d'établir **une synthèse des grandes thématiques qui ont déterminé les logiques de peuplement tout au long du siècle** : c'est-à-dire la recherche de champs fertiles pour l'agriculture, une pratique ancestrale du nomadisme pastoral et l'importance des points d'eau dans le choix des lieux d'établissement. Cependant, l'imbrication des deux activités principales a parfois engendré des tensions qui ont induit des déplacements de certaines familles d'un village à l'autre : la majorité des habitants de *M'Bekoudi* qui *rencontraient des problèmes avec les agriculteurs* a ainsi préféré s'installer plus au sud à *Dara Doussou*.

Aujourd'hui, malgré les fortes contraintes liées à l'**enclavement chronique** de toutes ces localités, *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* exercent bien une force centripète dans de multiples secteurs (économie, santé, administration) qui tend à faire fi des différences. Une analyse à l'échelle villageoise permet de comprendre que les modes d'habitat, les relations à la terre et au cheptel ou encore les pratiques de l'espace varient considérablement d'un village à l'autre, suivant la composante ethnique.

I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires :

I.4.1- Composition et répartition géographique :

La population de la commune de *Dafort* est constituée des trois ethnies principales qui peuplent la région du *Guidimakha* : les Soninkés, les Maures noirs et les Peuls. Sur 18 localités, **deux** sont à dominante **soninkée**, **dix** sont peuplées de **peuls** et **six** de **maures noirs** (cf. **Tableau n°1**). Chaque ethnie se décompose en fraction pour les Maures (*Ehel Hamoïmid, Tezekanet, Tajounit*), en famille pour les Soninkés (*Camara, Soumaré...*) et les Peuls (*Sow, Dia, Ba, Diallo*).

Pour la commune de *Dafort*, il a été possible de recouper deux types d'informations : les données du R.A.N.V.E.C. 98 et les estimations effectuées par les villageois au niveau de chaque localité. Or, **les résultats ne correspondent pas** puisque le total du R.A.N.V.E.C. 98 (10 380 habitants) est bien inférieur à celui des estimations villageoises (15 012 habitants). Cette différence de plus de 30 % s'explique sans doute par un gonflement des chiffres au niveau de certaines localités mais cela ne suffit pas à justifier un tel écart. Comme nous ne disposons pas des données du R.A.N.V.E.C. 98 à l'échelle des localités, nous pouvons aussi supposer que le total considéré est le reflet d'une certaine sous-estimation. Ces deux précisions ne permettent pas de découvrir la réalité mais bien de s'en rapprocher un peu.

Toutes les localités sont de taille relativement réduite. La plupart des villages comptent **moins de 1 000 habitants** : cinq villages ont moins de 100 habitants, sept ont entre 101 et 400 habitants, trois villages ont entre 401 et 1000 habitants et un village concentre plus de 1 000 habitants. Il existe toutefois **deux bourgs plus importants**, *Dafort* (6 530 habitants) et *M'Beidiya Sakha* (3 300 habitants) qui polarisent administrativement, économiquement et socialement l'ensemble des villages de la commune.

I.4.2- Evolution entre 1988 et 1998 :

Les résultats du R.A.N.V.E.C. 1998 ne sont pas disponibles localité par localité. Lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat, en 1988, seules les onze localités les plus importantes étaient prises en compte. Il est ainsi possible de comparer les données entre les deux dates. Deux tiers des localités actuelles ont été enquêtées - les autres étant considérées comme des campements en 1988 (*Alana, Debia Peul, Garfa Peul, Gourel Mola, M'Bekoudi, N'Dawa Demba Mory* et *N'Dawa Diadol*) - et pour certaines si nous nous fiions aux données des enquêtes, la croissance annuelle serait impressionnante : par exemple, *Lefkarine* (97 habitants en 1988) aurait connu une croissance de 19,6 %, tandis que celles de *Garfa El Jillany* et de *Hairé* situés à proximité correspondraient davantage aux chiffres rencontrés ailleurs (respectivement 7,6 % et 6,8 %). Le tableau suivant fait la synthèse des différents résultats obtenus pour ces onze localités.

Localité	Recensement - 88	Enquête 99	Tx de croissance
<i>Dafort</i>	2 444	6 530	9,3 %
<i>Bouquirba</i>	369	1 224	11,5 %
<i>Chelkhé Tamouré</i>	44	105	8,2 %
<i>Dara Doussou</i>	134	700	16,2 %
<i>Ehel Samba</i>	126	96	- 2,4 %
<i>Farkaka</i>	99	250	8,8 %
<i>Garfa El Jillany</i>	416	936	7,6 %
<i>Hairé</i>	194	400	6,8 %
<i>Lefkarine</i>	97	696	19,6 %
<i>M'Bargou</i>	127	108	- 1,5 %
<i>M'Beidiya Sakha</i>	1 961	3 300	4,8 %
Total	6 011	14 345	8,23 %

Les données concernant **la population communale** sont toujours à prendre avec précaution du fait des difficultés rencontrées lors des recensements et de la fiabilité des sources toute relative qui en découle. L'analyse de ces données souligne que **le taux de croissance annuelle de 8,23 % est largement supérieur à la moyenne de la Wilaya** sur la même période (3,04 %).

Depuis vingt années, **le paysage socio-démographique communal ne varie guère**. Le constat est simple : **la situation géographique de tous ces villages est essentiellement fonction des disponibilités en eau** et plus particulièrement en eau... **du Garfa**. Dès lors, si depuis vingt ans la commune n'a pas enregistré la création de nouvelles localités, c'est sans doute parce qu'un certain équilibre a été établi au delà duquel le stade de la saturation serait certainement dépassé (cf. carte).

Pour être complet, nous pouvons signaler l'**installation récente** dans les gros bourgs soninkés de quelques familles de commerçants maures blancs venus profiter des débouchés économiques qu'offre systématiquement toute agglomération de population en un lieu. De même, une étude du peuplement de la commune ne serait pas exhaustive si l'on omettait de mentionner l'implantation de familles peules et maures attirées par les potentialités économiques parfois à l'intérieur même des bourgs soninkés, souvent en périphérie. Ce **processus de sédentarisation** est d'ailleurs le seul qui puisse expliquer les fortes croissances démographiques annuelles soulignées ci-dessus (9,3 % pour *Dafort* depuis 1988). Et si aujourd'hui, la majorité de la population ne vient pas s'installer dans ces deux principaux bourgs, c'est notamment parce que des problèmes liés à la chefferie traditionnelle ou à la gestion foncière seraient certainement exacerbés par la proximité qui résulterait de cette concentration mais aussi parce que **les modes de vie sont très différents**.

I.4.3- Dynamiques migratoires :

Il faut ici distinguer les migrations sous-régionales liées à la transhumance des populations encore traditionnellement nomades (des pratiques de l'espace différentes) des migrations internationales qui paradoxalement touchent plus spécifiquement les villages sédentarisés.

I.4.3.1- Des pratiques de l'espace et des modes d'habitat différents :

Nous avons vu que les populations - qu'elles soient soninkées, maures noirs ou peules et que ce soit en 1905 ou en 1980 - se sont installées dans la commune pour des raisons identiques. Aujourd'hui, elles co-existent dans un même espace mais les localités sont le reflet de pratiques de l'espace différentes. L'exemple le plus frappant est celui de *Chelkhé Tamouré* où le village est en fait constitué de deux parties distantes de moins d'un kilomètre : l'une est peuplée de Maures noirs, l'autre de Peuls. Ce n'est qu'en période d'hivernage que certaines familles peules viennent provisoirement s'installer dans la partie Maures noirs située plus à l'ouest. En réalité, **l'occupation de l'espace et la mobilité des habitants varient** selon qu'ils sont soninkés, maures noirs ou peuls. Il ne serait pas juste d'affirmer que les Soninkés sont des sédentaires, que les Maures noirs sont définitivement en voie de sédentarisation et que les Peuls sont encore considérés comme semi-nomades. Car si ces grandes tendances sont à peu près vérifiées, il faudra parvenir à les nuancer.

En fait, la description rapide de l'architecture et du **type d'habitat** de chacun de ces villages demeure sans doute la meilleure illustration de ces nuances importantes concernant la pratique de l'espace et permettra de mieux saisir les logiques de ces **différents modes de vie**.

Les **villages soninkés** sont une concentration de concessions⁵ plus ou moins élaborées, dans lesquelles les bâtisses en banco côtoient des maisons construites en dur (parpaings) ou en semi-dur (banco recouvert de ciment). Ces villages sont les lieux d'origine de nombreux migrants qui depuis l'Europe (en général la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie) ou l'Afrique (le Gabon, l'Angola et la Lybie) financent la construction de ces maisons. Autrement dit, plus il y a d'émigrés dans une famille, davantage il y aura de maisons en dur dans la concession. Ainsi, paradoxalement, la mobilité de ces habitants a été le vecteur d'une plus forte urbanisation.

Les **villages maures noirs** agglomèrent le plus souvent des constructions en banco, identiques, suivant un maillage beaucoup plus large. Les maisons sont individuelles et souvent disposées d'est en ouest afin de profiter du soleil et de son précieux éclairage toute la journée, les ouvertures tournées vers le sud pour éviter les violents coups d'harmattan et l'ensablement des pièces. Chaque maison s'accompagne d'un « *hangar* », construit sur le modèle des anciennes *khaïma*, principal lieu de vie quotidienne et vestige d'une vie nomade révolue.

Les **villages peuls** présentent une physionomie relativement comparable à celle des villages maures, sauf qu'il ne s'agit pas de maisons mais de cases en banco recouvertes de chaume, voire parfois de simples huttes de paille avec des « *hangars* » en bois, qui sont réparties en concessions circulaires délimitées par une clôture sommaire. Cette différence peut parfois donner à ces « villages » l'apparence de « hameaux » (*N'Dawa Diadol*, *Gourel Mola*) qui seraient alors le reflet systématique d'une existence encore semi-nomade. Certains villages maures noirs (*Ehel Samba*) sont d'ailleurs assez similaires : c'est la marque d'un établissement relativement récent et d'une sédentarisation moins marquée.

En réalité, **cette présentation d'ordre général n'a de sens qu'une fois nuancée :**

Par exemple, il existe peu de différences entre les cinq localités peules de *Hairé* et de *Debia Peul-Garfa Peul*⁶ et maures noirs de *Lefkarine* et de *Ehel Samba*. *Hairé* et *Lefkarine* sont voisines de quelques dizaines de mètres mais présentent des modes de vie très proches puisque leurs habitants

⁵ « Concession » : terrain, le plus souvent clos, regroupant autour d'une cour un ensemble d'habitations occupées par une famille (in *Le petit Larousse*, 1998).

⁶ Les deux chefs de village de *Debia Peul* et *Garfa Peul* affirment que les populations des deux localités sont tellement proches qu'il est parfois difficile de savoir de quel village est originaire un pasteur reculé dans la colline.

pratiquent tous l'agriculture et l'élevage et partagent d'ailleurs le même puits et la même école. Peuls et Maures noirs sont alors définitivement sédentarisés.

De la même façon, *Debia Peul-Garfa Peul* et *Ehel Samba* sont tous les trois composés d'un village en dur mais auquel est associé un (ou plusieurs) campement(s) plus ou moins visible(s) dans le paysage. Ainsi, pendant les saisons sèche et chaude (des mois de décembre-janvier jusqu'à juin-juillet), les villages sont quasiment désertés au profit de ces campements : pour *Ehel Samba*, il s'agit de *khaïma* plantées un peu plus au nord dans la brousse et pour *Debia Peul - Garfa Peul*, de huttes en paille situées en flanc de colline et sur la colline. Les villages en dur, qu'ils soient peuplés de Peuls ou de Maures noirs, ne sont donc occupés que pendant les mois d'hivernage (des mois de juillet à novembre).

Enfin, certaines localités maures noirs (*Chelkhé Tamouré*, *M'Bargou*) et peules (*Alana*, *N'Dawa Demba Mory*) qui concentrent une population importante en période d'hivernage peuvent - lorsque les pâturages viennent à manquer après de mauvaises pluies - être en bonne partie désertées en saisons sèche et chaude, saisons pendant lesquelles parfois seulement les jeunes, parfois la grande majorité des hommes part en transhumance vers le sud ou bien migre vers les gros bourgs soninkés pour y vendre leur bétail et mettre leur main-d'œuvre à la disposition des habitants. Seuls les habitants de *Gourel Mola* et de *N'Dawa Diadol* partent toujours en transhumance dans les environs de *Bouilly* en saison sèche et chaude. A leur retour, ceux de *N'Dawa Diadol* reconstruisent parfois ailleurs leur village : ils expliquent que *si le troupeau a augmenté l'année précédente, (ils) rest(ent) au même endroit. Mais s'il a diminué, (ils) quitt(ent) ce lieu de malheur.*

En définitive, **cette pratique mobile de l'espace**, sans doute plus fréquente dans les localités peules mais encore le fait de certaines localités maures noirs, **a des répercussions évidentes sur tout ce qui concerne la fréquentation des équipements publics** (école, dispensaire, réseau d'adduction d'eau). Dans ces villages - ceux-là même qui rendent complexe la définition de la notion de « localité » - cette mobilité peut influencer sérieusement sur l'attention portée à l'éducation des enfants mais aussi sur la légitimité d'avoir un poste de santé voire même de construire un puits dans un village quasiment déserté plus de la moitié de l'année. L'étude approfondie des besoins ressentis par les populations à l'échelle de ces villages sera fondamentale pour déterminer une véritable politique de développement à l'échelle de la commune et **devra prendre en compte ce facteur « mobilité » comme étant une importante garantie de pertinence.**

I.4.3.2- Les migrations internationales :

La forte dynamique migratoire est une des caractéristiques principales de la région du *Guidimakha*. Les enquêtes ont recensé pour l'ensemble de la commune un total de **622 migrants**, c'est-à-dire de ressortissants de la commune qui ont quitté la Mauritanie pour résider temporairement ou définitivement à l'étranger. Ces mouvements migratoires sont très différents selon que l'on considère le nombre de migrants par village, les destinations (Europe, Amérique, Afrique), les motivations et les investissements réalisés par ces migrants.

Sept localités sont touchées par ce phénomène : deux localités soninkées (100 %), deux localités maures noirs (33 %) et trois localités peules (33 %). Mais *Dafort* (400 migrants) et *M'Beidiya Sakha* (213 migrants) sont les deux villages d'origine de près de 99 % des migrants (cf. *Tableau n°1*). Et le total de 622 migrants ne tient pas compte des familles qui ont accompagné ou rejoint certains de ces émigrés, essentiellement soninkés.

La destination varie selon les ethnies. Ainsi les six migrants **peuls** sont partis en France, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Les migrants **maures noirs**, au nombre de trois, sont tous en Lybie. Enfin, les **Soninkés** se rendent le plus souvent en Europe (France, Espagne, Allemagne, Italie) mais aussi aux U.S.A., en Afrique du Nord (Tunisie, Libye) et en Afrique centrale (Congo) et s'organisent en associations qui gèrent des caisses villageoises.

Tableau n°2 : Les infrastructures publiques de l'éducation

Code	Localités	Ecole	Date	Construction	Nb. Div. Péd.	Nb. Instits	Garçons	Filles	Tot.inscrits
18800	Dafort (Chef-lieu de c.)	1	1952	Dur	7	8	243	110	353
18801	Alana	(18813)			(18813)		(18813)		
18802	Bouguirba	1	1987	Pré-caire	2	1	38	27	65
18803	Chelkhé Tamouré	1	1994	Pré-caire	3	1	44	40	84
18804	Dara Doussou	1	1998	Pré-caire	1	1	17	30	47
18805	Debia Peul	(18808)			(18808)		(18808)		
18806	Ehel Samba								
18807	Farkaka	1	1994	Pré-caire	1	1	16	15	31
18808	Garfa El Jillany	1	1992	Pré-caire	2	1	54	29	83
18809	Garfa Peul	(18808)			(18808)		(18808)		
18010	Gourel Mola	(18808)			(18808)		(18808)		
18811	Haire	(18812)			(18812)		(18812)		
18812	Lefkarine	1	1993	Dur	2	2	28	30	58
18813	M'Bargou	1	2000	Pré-caire	?	1	?	?	?
18814	M'Bekoudi								
18815	M'Beidiya Sakha	1	1976	Semi Dur	7	8	214	113	327
18816	N'Dawa Demba Mory	1	2000	Pré-caire	1	1	19	19	38
18817	N'Dawa Diadol								
	Total	10		3 dur 7 préc.	26	25	673	413	1086

(Source : Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental à Sélibaby, chiffre 2000-2001 et mairie pour M'Bargou).

Remarques : Les localités dont les enfants fréquentent soit une école dans une localité voisine, soit une école déjà recensée dans un autre village (mais qui se situe entre les deux) sont référencées par le code administratif de ces villages.

Si la majorité des migrants soninkés de la commune sont partis pour **subvenir aux premières nécessités vitales de leur famille**, la plupart, à *Dafort* et à *M'Beidiya Sakha*, ont investi dans **des projets d'ordre collectif** (construction de puits, de salles de classe, de postes de santé ou de mosquées) qui ont pu bénéficier à toute la population. Rares sont encore ceux qui ont cherché à impulser des projets économiques en finançant **des activités génératrices de revenus**.

Cette présentation des spécificités géographiques, historiques et sociologiques de la commune de *Dafort* permet maintenant d'analyser le décalage qui existe entre l'offre et la demande, les atouts et les contraintes, en matière de services sociaux (éducation, santé, hydraulique) et d'activités économiques (agriculture, élevage, exploitation des ressources naturelles). Cela facilitera dans un troisième temps la compréhension des logiques internes de circulation dont *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* constituent les deux pôles moteurs.

II) Services sociaux et activités économiques :

II.1- Les services sociaux :

II.1.1- L'éducation :

II.1.1.1- *Les infrastructures scolaires :*

Dans la commune de *Dafort*, les infrastructures scolaires concernent exclusivement l'enseignement fondamental. Les enquêtes ont recensé **10 écoles** et **26 salles de classes** (cf. Tableau n°2). **Certaines localités partagent la même école**, souvent située à équidistance : c'est le cas des enfants de *Hairé* et de *Lefkarine*. Il arrive aussi qu'une localité accueille les enfants d'un village voisin : *Garfa El Jillany* pour *Garfa Peul* (2 kms), *Gourel Mola* (2 kms) et *Debia Peul* (3 kms) ou encore *M'Bargou* pour *Alana* (2 kms). Mais en 1999, il ne restait plus que deux élèves de *Garfa Peul* qui continuaient à fréquenter l'école de *Garfa El Jillany*. Les raisons invoquées étant que « *les temps de trajet sont très longs et à la longue, c'est trop fatigant pour les enfants !* ».

Toutes les localités de plus de 100 habitants disposent d'une école. Seuls les enfants de trois petits villages-campements - *N'Dawa Diadol*, *Ehel Samba* et *M'Bekoudi* - ne sont pas scolarisés. Or, les enfants de *N'Dawa Diadol* habitent à un kilomètre de l'école récemment créée de *N'Dawa Demba Mory*. Mais nous avons vu que *M'Bekoudi*, *N'Dawa Diadol* et *Ehel Samba* sont de petites localités (21, 52 et 96 habitants) dont la population conserve des modes de vie nomade ou semi-nomade.

La plupart de ces écoles sont récentes (depuis 1990) puisque sept d'entre elles ont été construites entre 1992 et 2000 et **encore rarement construites en dur**. Seules les écoles des trois plus gros villages sont plus anciennes (1952 pour *Dafort*, 1976 pour *M'Beidiya Sakha*, et 1987 pour *Bouguirba*). Il s'agit le plus souvent de bâtiments en banco assez précaires mais les parpaings et le ciment remplacent petit à petit le banco ou les paillotes précaires (7 écoles).

En effet, depuis une dizaine d'années, l'Etat, par l'intermédiaire du Fond Régional de Développement et dans le cadre des « Projets Education » successifs impulsés au niveau national depuis les années 1980, a lancé **une politique massive de construction d'écoles**. Mais la participation financière des émigrés de *Dafort* (6 salles de classe) et *M'Beidiya Sakha* (9 salles) et l'apport en main d'œuvre des populations locales sont aussi le témoin de l'intérêt accordé par l'ensemble des acteurs à la scolarisation de leurs enfants.

Bien entendu, l'extrême mobilité saisonnière des habitants de certains villages peuls et maures déjà mentionnés peut soulever quelques interrogations quant au bien-fondé d'une construction d'école en dur dans ces villages mais de manière générale, contrairement à une époque encore récente où toute la famille se déplaçait en cas de migrations saisonnières, ce sont maintenant, en cas de nécessité, les hommes et les jeunes adolescents qui accompagnent les troupeaux : les enfants peuvent continuer à fréquenter l'école.

Et d'ailleurs, **cet engouement se généralise** puisque, à la date des enquêtes, une localité a placé l'éducation en première priorité (*Debia Peul* dont les enfants fréquentent l'école de *Garfa El Jillany* située à trois kilomètres) et onze localités en deuxième (parfois troisième) priorité après l'eau et/ou la santé. Et ce sont d'ailleurs – exceptées les trois petites localités de *Gourel Mola*, *M'Békoudi* et *N'Dawa Diadol* – les habitants des deux localités qui disposent d'écoles construites en dur (*Lefkarine-Haïré*) ou semi dur (*M'Beidiya Sakha*) qui ne revendiquent pas l'éducation comme étant une des trois priorités pour leur village (cf. *Tableau n°9*).

II.1.1.2- Le niveau de scolarisation :

L'effectif des inscrits en 2000 – 2001 s'élève à **1 086 élèves** répartis dans **26 classes**.

Confronter le nombre de classes (divisions pédagogiques) au nombre d'inscrits permet d'établir qu'il y a en moyenne **42 élèves par classe**. Ce nombre varie entre 28 élèves par classe à *Chelkhé Tamouré* et 51 élèves par classe à *Dafort*. Et la moyenne reste toutefois supérieure aux normes préconisées par la direction de l'enseignement fondamental (40 élèves par classe).

Le nombre de filles inscrites dans les différentes écoles de la commune s'élève à 413, c'est-à-dire à **38 % de l'effectif total**. Comparé à l'ensemble de la *Wilaya* du *Guidimakha* (47 %), ce chiffre montre que la proportion de filles et de garçons est encore très déséquilibrée. La scolarisation des filles de la commune de *Dafort* demeure faible. Mais il est en augmentation puisque les chiffres de l'année 1999-2000 donnait un ratio de 35 % de filles pour 65 % de garçons. Cette évolution est le résultat des efforts que les pouvoirs publics et la direction de l'enseignement fondamental ont déployé depuis plusieurs années.

Il y a toutefois **des nuances importantes à apporter à l'échelle locale**. Près des deux tiers des élèves comptabilisés dans la commune le sont à *Dafort* et à *M'Beidiya Sakha* (62,6 %). Or, dans ces deux écoles, le *ratio* est encore plus déséquilibré (33 % de filles). Tandis que dans les autres localités, la différence s'atténue (47 % de filles et 53 % de garçons) pour s'inverser dans les deux village peuls à disposer d'une école (57 % de filles, 43 % de garçons... sur un total inférieur à 8 % des inscrits). Les orientations politiques du chef de l'Etat qui souhaite que l'ensemble de la jeunesse, garçons et filles, puisse accéder à l'alphabétisation ne sont donc pas encore concrétisées de manière homogène dans toute la commune mais le maire, à l'image des chefs de villages certifiant qu'en matière d'éducation, *l'accès de tous à la culture est leur premier objectif*.

La Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) a mis à la disposition des écoles de la commune **25 enseignants** au cours de l'année scolaire 2000 – 2001, soit en moyenne un enseignant par classe et **un enseignant pour 44 élèves**. Ce nombre d'enseignants reste faible et a des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement dispensé. Aujourd'hui, pour faire face à cette carence et par souci d'améliorer la qualité de la scolarisation dans le *Guidimakha*, **la D.R.E.F. encourage le regroupement des écoles**.

Si les écoles de *Dafort* et de *M'Beidiya Sakha* propose **un cycle complet d'enseignement fondamental** (respectivement 7 et 8 instituteurs pour 6 à 7 classes), les huit autres infrastructures n'abritent en moyenne qu'un instituteur pour près d'une classe et demie ce qui nécessite d'aménager les horaires de chaque classe en relation avec les disponibilités de ces instituteurs.

La commune de *Dafort* ne dispose que d'infrastructures de **niveau « fondamental »** : pour poursuivre le cursus, il y a un collège à *Ould Yengé* mais les élèves - notamment ceux des classes bilingues qui n'ont pas de correspondants à *Ould Yengé* - peuvent aussi être inscrits au collège de *Sélibaby* et continuer leur scolarité dans le seul lycée de la région situé lui aussi à *Sélibaby*. Mais il n'y a aucune donnée chiffrée concernant le nombre d'élèves originaires de la commune de *Dafort* qui étudient respectivement dans ces trois établissements de niveau « secondaire ».

Tableau n°3 : Les infrastructures publiques de la santé

Code	Localités	Santé				
		Poste de Santé	Infirmier Médico-Social	Accoucheuse Auxiliaire	Unité Sanitaire de Base	Centre de santé fréquenté (dist. en kms)
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	1	1 (+1 aide inf.)	1		Sélibaby (62)
18801	Alana					Dafort (10)
18802	Bouguirba				1	Dafort (12)
18803	Chelkhé Tamouré					Dafort (10)
18804	Dara Doussou					Tektaké (10) M'B. S. (13)
18805	Debia Peul					Dafort (10)
18806	Ehel Samba					Dafort (8)
18807	Farkaka					Dafort (6)
18808	Garfa El Jillany				1	Dafort (8)
18809	Garfa Peul					Dafort (7)
18010	Gourel Mola					Dafort (7)
18811	Hairé					M'B. Sakha (7)
18812	Lefkarine					M'B. Sakha (8)
18813	M'Bargou					Dafort (12)
18814	M'Bekoudi					Dafort (11)
18815	M'Beidiya Sakha	1	1	1		Sélibaby (54)
18816	N'Dawa Demba Mory					Dafort (9)
18817	N'Dawa Diadol					Dafort (8)
Total		2	1 (+1)	1	2	

(Source : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, chiffre 2000-2001).

Synthèse de l'analyse du secteur « éducation »

<i>Des atouts</i>
✱ La population est décidée à améliorer la qualité de la scolarisation de leurs enfants. ✱ Le regroupement des villages s'effectue autour de l'école la plus proche (dist. : 2 kms). ✱ 1 086 élèves scolarisés en 2000 – 2001. ✱ 10 écoles fonctionnelles dans des villages fixes.
<i>Des contraintes</i>
☛ Des écoles encore majoritairement construites en matériaux précaires. ☛ Des enseignants en nombre insuffisants. ☛ Un manque d'équipement généralisé et des cantines scolaires mal gérées. ☛ Un taux de scolarisation des filles qui reste faible (38 % des inscrits). ☛ Des écoles en dur parfois insuffisantes (<i>Dafort</i>). ☛ Des familles semi-nomades encore désintéressées par l'éducation de leurs enfants. ☛ Pas d'infrastructures d'enseignement secondaire dans la commune (collège et lycée).

II.1.2- La santé :

II.1.2.1- *Les infrastructures et le personnel de santé :*

Il y a **deux postes de santé** dans la commune qui sont situés à **Dafort** (en dur, en 1952) et à **M'Beidiya Sakha** (en dur, en 1976).

Le personnel de santé n'est pas davantage pléthorique puisque le poste de santé de *Dafort* est doté d'un Infirmier d'Etat et d'une accoucheuse auxiliaire (A.A.) et celui de *M'Beidiya Sakha* dispose d'un Infirmier Médico-Social (I.M.S.) et d'une Accoucheuse Auxiliaire. *Dafort* bénéficie aussi du concours d'une aide-soignante. Les deux bâtiments sont aujourd'hui en dur mais manquent réellement d'équipements : chaque poste de santé dispose de petit matériel de chirurgie et d'un dépôt pharmaceutique qui est géré par un comité de gestion coopté par l'assemblée du village.

Par ailleurs, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) a formé, entre 1987 et 1997, **deux Agents de Santé Communautaire** (A.S.C.) dans les principaux villages de la commune (*Bouquirba* et *Garfa El Jillany*). Ces agents ont tous appris à repérer les symptômes fondamentaux, à pratiquer les gestes importants et à déterminer la posologie de base. Ils peuvent ainsi prescrire les médicaments en cas de crise de paludisme, de diarrhées, de problèmes de toux ou de plaies superficielles (Unité Sanitaire de Base, U.S.B.).

Les enquêtes n'ont pas recensé **les accoucheuses traditionnelles** qui n'ont pas été formées par les services de la D.R.A.S.S. mais qui en l'absence de maternité – la première maternité se trouve à *Tachott Bérané* à 30 kilomètres de *Dafort* et à 25 kilomètres de *M'Beidiya Sakha* – sont les seules capables d'assurer les accouchements dans les villages reculés de la commune.

II.1.2.2- *Deux postes de santé pour vingt neuf villages ?*

Le poste de santé de Dafort draine la population environnante dans un rayon variant entre six et douze kilomètres. Ainsi, les habitants de douze localités fréquentent ce centre, ce qui représente 3 336 habitants qui s'ajoutent au 6 530 que compte *Dafort*, soit 66 % de la population totale de la commune (cf. *Tableau n° 3*).

Le poste de santé de M'Beidiya Sakha draine quant à lui la population de trois localités, c'est-à-dire 1 796 habitants qui s'ajoutent aux 3 300 habitants de *M'Beidiya Sakha* (soit 34 % de la population). Ces localités sont situées dans un rayon variant entre huit et treize kilomètres.

Ces deux postes de santé doivent ainsi accueillir tous les habitants de la commune. Les raisons motivant ces choix sont strictement d'ordre géographique - la loi de la plus courte distance est souvent respectée - car les postes de santé sont de taille relativement équivalente. **Leur aire d'influence dépasse largement les limites de la commune** : il n'est pas rare de voir les habitants de *N'Dawa Moudou* se rendre plus facilement à *Dafort* qu'à *Bouanze* et ceux de *Hassi Sidi Peul et Médroum Samba Lam* aller à *M'Beidiya Sakha* plutôt qu'à *Tachott ou Bouilly*. Mais quelle que soit leur influence, *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* ne sont encore que des relais sur la route de l'hôpital de *Sélibaby*. Ceci explique sans doute pourquoi **la santé a été promue au second rang des priorités** recensées dans la majorité des localités communales (cf. *Tableau n°9*).

Pour mieux comprendre, il est important d'entrer dans les détails de **l'organisation du système de santé** au niveau national. Depuis 1993, l'Etat, en partenariat avec l'UNICEF, a impulsé **une politique de soins de santé primaire fondée sur une logique de recouvrement des coûts**⁷. Aujourd'hui, chacun s'accorde à reconnaître la **réussite d'un tel système** mais avec la certitude qu'il ne peut fonctionner que si le poste de santé concerne une masse démographique importante. Autrement dit, plus les postes sont rares, tout en restant accessibles, plus la politique de recouvrement des coûts est viable. Encore faut-il qu'ils soient véritablement accessibles. Or à *Dafort*, ce n'est pas toujours le cas du fait des longues distances qui séparent les villages de *Dafort* et de *M'Beidiya Sakha* des localités concernées (douze kilomètres pour *M'Bargou* et *Bouquirba*, treize kilomètres pour *Dara Doussou*), distances qui semblent décuplées en période d'hivernage, lorsque l'*oued Garfa* est plein d'eau.

Le directeur de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) explique que *dans la région, il y a plus de 300 localités. Ce morcellement rend impensable la construction d'un poste de santé par localité ! Cela poserait un problème crucial de personnel, de matériel et surtout de pérennité : un poste de santé qui concerne une clientèle trop faible ne peut pérenniser le système de recouvrement des coûts*. Et de souligner qu'il a fallu **trouver une autre solution** pour les villages dont la population approchait le millier d'habitants et qui ne pouvait se rendre rapidement dans les postes de santé. Ils ont ainsi mis au point une formation de quarante-cinq jours pour **les Agents de Santé Communautaire (A.S.C.)**.

Aujourd'hui, la situation sanitaire de la commune de Dafort est préoccupante : il y a **une recrudescence du paludisme** qui engendre une forte morbidité et son corollaire, une hausse de la mortalité en période de post hivernage. De plus, s'il y a dans chaque poste de santé **un traitement pré et post natal** - depuis 1989, le personnel assure les consultations prénatales et les vaccinations des enfants depuis la naissance jusqu'à 23 mois - c'est-à-dire concernant « *les soins de santé reproductive* », les fortes **carences en personnel et en équipement** annihilent tous les efforts de programmation. Du fait des nombreux accouchements à la maison, le taux de mortalité infantile est encore beaucoup trop élevé. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de soins qui réclament une relative urgence. **Le problème d'accessibilité aux infrastructures de santé est alors à nouveau posé** : *Nous n'avons pas les moyens de mettre à disposition des communes des véhicules-ambulances et de toutes façons, rapidement se poserait le problème des coûts de fonctionnement et de maintenance. Ce sont aux villageois de prévoir la mise à disposition d'une charrette dès qu'un malade doit être transporté à Dafort, M'Beidiya Sakha ou même Sélibaby*. Il semble effectivement difficile, si l'on écoute le Directeur de la D.R.A.S.S. d'envisager **une politique d'extension** dans le secteur de la santé : *En raison du manque de personnel, la qualité sera préférée à la quantité*.

⁷ C'est-à-dire que l'Etat donne un fonds de roulement de médicaments que les postes de santé vendent à des prix abordables et bien inférieurs à ceux pratiqués dans les pharmacies privées. Dans chaque localité disposant d'un centre de santé, un « comité villageois » est formé, composé de quatre membres : un président, un vice président et un trésorier qui sont élus par les habitants, et le chef de poste qui est membre de droit. Ce comité gère le système de recouvrement des coûts suivant les directives imposées par le Ministère (30 % pour assurer le fonctionnement du poste, 30 % pour encourager le personnel et 40 % pour alimenter un fonds de sécurité).

Tableau n°4 : Les ressources en eau

Code	Localités	Réseau		Forages		Puits		Micro-Barrage	Autres
		Date	Nbre. Borne s	Equipé (panne)	Fermé	Contre- puits	Puits	Date	Puisards, Marigots
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	1993	4	1 (+2)	5		Très nombreux	1998	Oui
18801	Alana								A 2 kms
18802	Bouguirba								A 2 kms
18803	Chelkhé Tamouré								A 1 km
18804	Dara Doussou				1	1 (1989)			Oui
18805	Debia Peul								Oui
18806	Ehel Samba								Oui
18807	Farkaka						1		A 1 km
18808	Garfa El Jillany				1	1	1		A 1 km
18809	Garfa Peul								A 3 kms
18010	Gourel Mola								A 4 kms
18811	Haire						(18811)		A 2 kms
18812	Lefkarine				1	1			A 2 kms
18813	M'Bargou								A 1 km
18814	M'Bekoudi								A 1 km
18815	M'Beidiya Sakha				1	1	1		Oui
18816	N'Dawa Demba Mory								A 2 kms
18817	N'Dawa Diadol								A 1 km
Total			1	3	9	4	3 (+Dafort)	1	

Synthèse de l'analyse du secteur « santé »

<i>Des atouts</i>
✱ Deux postes de santé à <i>Dafort</i> et <i>M'Beidiya Sakha</i>. ✱ Deux Agents de Santé Communautaire formés à <i>Bouguirba</i> et <i>Garfa El Jillany</i>. ✱ Deux dépôts pharmaceutiques à <i>Dafort</i> et <i>M'Beidiya Sakha</i>. ✱ Un personnel infirmier et des accoucheuses bien formés.
<i>Des contraintes</i>
☛ Des infrastructures sanitaires insuffisantes (en nombre et en qualité d'équipement). ☛ Des localités assez éloignées des postes de santé (6 à 13 kms). ☛ Un enclavement chronique : le <i>Garfa</i> entrave la circulation en hivernage (9 localités). ☛ L'inexistence de moyens de transport fiables pour accéder aux postes de santé. ☛ Des maladies en recrudescence (diarrhées, bilharziose). ☛ Un manque de médicaments dans les dépôts pharmaceutiques et dans les U.S.B.

II.1.3- Les ressources en eau :

Le sol de la commune de *Dafort* est caractérisé par des roches compactes et imperméables du socle. Les débits sont généralement faibles et les eaux sont souvent de mauvaise qualité, présentant d'importants taux de salinité. Qu'il s'agisse de l'eau potable ou de l'eau pour la vie quotidienne, de l'eau pour l'abreuvement du bétail ou de l'eau pour l'irrigation des champs, **l'approvisionnement en eau est un problème chronique** au niveau régional qui touche à peu près uniformément toutes les communes et que personne n'a encore réussi à résoudre.

La commune dispose des points d'eau suivants :

- **1 réseau d'adduction d'eau (1993) avec quatre bornes fontaines** (*Dafort*, 6 530 habitants).
- **1 forage équipé en état de fonctionner** (à *Dafort*).
- **11 forages non-fonctionnels** (8 fermés, 2 pompes cassées).
- **4 contre puits** (dans 4 autres localités représentant 5 632 habitants).
- **3 puits villageois** (dans 1 autre localité représentant 250 habitants).

II.1.3.1- L'eau de consommation quotidienne :

Les infrastructures hydrauliques mentionnées ci-dessus ont été financées par les villageois souvent appuyés par les migrants, le Fonds Régional de Développement (F.R.D.) et surtout le projet d'hydraulique villageoise et pastorale du *Guidimakha* (1989-1993).

Seul *Dafort*, le chef-lieu de la commune, bénéficie de ressources hydrauliques nombreuses : c'est-à-dire qu'en plus des très nombreux puits à exhaure manuelle répartis dans le village, les habitants disposent depuis 1993 (Programme Régional Solaire) de quatre bornes fontaines reliées à un château d'eau (13 m³) et alimentées par une pompe fonctionnant avec l'énergie solaire (P 3-2, 16 panneaux solaires). Mais **ce réseau a été mal dimensionné** : les pénuries d'eau se succèdent en saisons sèche et chaude et il y a au contraire un trop plein qui affecte quotidiennement le château d'eau en période d'hivernage. Aujourd'hui, à *Dafort*, les puits se multiplient dans le lit de l'*oued* qui contourne la ville par l'est mais ils tarissent rapidement ou donnent de l'eau salée. Il est devenu plus courant pour les familles d'aller s'approvisionner par charrettes à un puits situé à deux

kilomètres au nord-ouest, en attendant que le projet d'électrification de la ville⁸ aboutisse qui permettra peut-être d'envisager l'installation d'une nouvelle pompe à énergie thermique au niveau du forage - aujourd'hui fermé - qui est situé à trois kilomètres au sud-est.

Les 16 autres localités rencontrent quant à elles d'énormes difficultés d'approvisionnement en eau : bien entendu, puisque l'implantation villageoise a été essentiellement déterminée par les potentialités hydrauliques, toutes les localités ont accès à des marigots plus ou moins lointains (distants de quelques mètres à 4 kilomètres, cf. *Tableau n°4*) dans lesquels les populations ont creusé des puisards de faible profondeur⁹.

Mais il n'y a que *Dara Doussou, Farkaka, Garfa El Jillany, Lefkarine-Haïré* et *M'Beidiya Sakha* qui possèdent au moins un puits d'eau potable. Et d'ailleurs, les populations concernées considèrent celui de *Farkaka* comme étant *insuffisant*, ceux de *Garfa El Jillany...* *un peu salés*, celui de *Lefkarine...* *trop profond pour permettre l'exhaure manuelle*. Ces puits ont été financés par l'état (« Programme Hydraulique Villageoise », 1989-1993) mais aujourd'hui, **la situation est grave**.

Enfin, et c'est l'aspect le plus critique de cette étude sur l'eau, le recensement de toutes ces localités révèle que **onze villages – soit 2 200 habitants - n'ont pas du tout accès à l'eau potable et très difficilement à l'eau de vie quotidienne**. C'est notamment le village de *Bouguirba* (1 224 hab.) – auquel il faudrait ajouter ceux de *Dafort* et de *M'Beidiya Sakha* - qui semble présenter les situations les plus préoccupantes. Mais c'est parfois l'inexistence de nappes phréatiques accessibles qui est à souligner : ainsi, les habitants de *Chelkhé Tamouré* ont tenté à plusieurs reprises de financer le creusement d'un puits à différents endroits mais, sans parler des conflits d'ordre foncier avec les Soninkés de *Dafort*, propriétaires des terrains qui ont ralenti les constructions, ceux-ci n'ont finalement jamais été terminés parce qu'ils ne trouvaient pas d'eau.

Ainsi, **la quantité n'est absolument pas suffisante : le taux de couverture des besoins en points d'eau moderne estimé entre 20 et 30 % est très faible**. En effet, les normes de la Direction de l'Hydraulique supposent que toute localité dont la population est supérieure ou égale à 150 habitants doit disposer d'au moins un point d'eau moderne - c'est-à-dire d'un puits cimenté, d'un contre puits ou d'un forage - dont la salinité est inférieure ou égale à 1 500 µs/cm. Et de manière générale, sans qu'existent des données quantitatives concrètes, il semble évident que cette carence en eau a des conséquences néfastes en matière de santé et à court terme d'espérance de vie.

Car **la qualité est rarement conforme à ces normes**. En 2000, une étude a démontré que les puits de la partie sud - sud-est de la région étaient touchés par des taux de salinité supérieurs aux normes de l'O. M. S. de l'eau « potable ». L'ensemble de ces points d'eau constitue l'un des principaux vecteurs de maladies dans les villages de la commune, et notamment des diarrhées qui sont généralisées en période d'hivernage et de la bilharziose.

Aujourd'hui, ce sont **treize villages** – soit 12 784 habitants, c'est-à-dire plus de 85 % de la population - qui placent à la quasi unanimité **en tête des priorités de la commune la résolution de ce problème d'eau** (cf. *Tableau n°9*).

Cet accès difficile à l'eau a des conséquences néfastes sur la vie quotidienne des habitants de la commune mais influe aussi de manière importante sur leurs activités, l'agriculture et l'élevage, dont la pratique est très dépendante de ce facteur hydraulique.

⁸ « Projet d'électrification de cinq villages : *Ouadane, Choum, Mederdra, Djaguili, Dafort* » (G.R.E.T. 1998).

⁹ La qualité de l'eau (salubrité, salinité...) va souvent de paire avec la profondeur du puits creusé. Les puisards touchent les nappes superficielles concentrées en sels minéraux que l'évaporation a remontés en surface.

Tableau n°5 : Les activités agricoles

Code	Localités	(D)ieri (F)alo	Maraîchage		Problèmes rencontrés
			Date	Surface	
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	D/F	1962	40 jardins ≈ 16 000 m ²	Eau (barrage), clôture et oiseaux
18801	Alana	D/F			Eau, clôture et semences
18802	Bouguirba	D/F	1996	3 jardins ≈ 675 m ²	Eau, clôture et semences
18803	Chelkhé Tamouré	D/F	1994	2 jardins	Eau, clôture et semences
18804	Dara Doussou	D	1992	1 jardin ≈ 400 m ²	Clôture, eau et matériel agricole
18805	Debia Peul	D	1998	1 jardin ≈ 400 m ²	Criquets, eau, clôture et conflits éleveurs/agriculteurs
18806	Ehel Samba	D/F			Conflits éleveurs/agriculteurs
18807	Farkaka	D	1997	1 jardin ≈ 900 m ²	Clôture, eau et matériel horticole
18808	Garfa El Jillany	D	1997	2 jardins ≈ 5 000 m ²	Eau, semences, prod. phyto.
18809	Garfa Peul	D/F			Eau, prod. phyto. et conflits éleveurs/agriculteurs
18010	Gourel Mola	D			Eau, prod. phyto. et conflits éleveurs/agriculteurs
18811	Hairé	D	1996	1 jardin ≈ 400 m ²	Clôture, eau et semences
18812	Lefkarine	D	1997	1 jardin ≈ 400 m ²	Clôture, eau et prod. phyto.
18813	M'Bargou	D/F			Clôture
18814	M'Bekoudi	D			Eau, clôture et semences
18815	M'Beidiya Sakha	D	1966	7 jardins ≈ 11 200 m ²	Eau, clôture et oiseaux
18816	N'Dawa Demba Mory	D/F			Eau et clôture
18817	N'Dawa Diadol	D/F	(1997)	(1 jardin)	Eau, clôture et semences
	Total	9 D/F 8 D		60 jardins	

II.1.3.2- L'eau agricole et pastorale :

Pendant l'hivernage, l'**abreuvement du bétail** s'effectue au niveau des **nombreux oueds** déjà mentionnés. Pendant les saisons sèche et chaude, ce sont les **puisards traditionnels** réalisés dans les lits de ces principaux oueds - et notamment dans le *Garfa* - qui assurent cet approvisionnement. Cela pose d'ailleurs **un problème de cohabitation entre les éleveurs**, locaux et transhumants, **et les agriculteurs** qui convoient les mêmes espaces pour des activités différentes et incompatibles. Dès lors, les conflits liés aux difficultés d'accès aux points d'eau se multiplient entre ces deux catégories d'acteurs.

Synthèse de l'analyse du secteur « hydraulique »

<i>Des atouts</i>
✱ Sept localités disposent d'au moins un point d'eau moderne (puits cimenté, contre-puits, forage). ✱ Un potentiel important en eau de surface qui devrait permettre de satisfaire l'abreuvement du bétail (nombreux puisards).
<i>Des contraintes</i>
☛ Onze localités ne disposent d'aucun point d'eau dont <i>Bouguirba</i> (1 224 hab.). ☛ Un taux de couverture des besoins en points d'eau moderne très faible (entre 20 et 30 %). ☛ Un réseau solaire sous-dimensionné à <i>Dafort</i> et peu de points d'eau à <i>M'Beidiya Sakha</i>. ☛ Un contexte hydrogéologique extrêmement contraignant (aquifères discontinus à l'origine de forts taux de salinité). ☛ Des maladies vectorielles sont directement liées à la consommation des eaux insalubres.

II.2- Les activités économiques :

Les raisons qui ont amené les populations à s'installer dans cette zone sont liées à la présence de *terres fertiles* pour l'agriculture ou de *pâturages abondants* pour l'élevage. Ces deux activités constituent encore aujourd'hui le cœur des activités économiques communales.

II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage :

II.2.1.1- Les cultures céréalières :

Du fait de l'importance du réseau hydrographique et du type de sol (essentiellement argilo-sableux), **la pratique de l'agriculture est facilitée**. Tous les villages cultivent les terres environnantes du *diéri* et souvent du *falo* :

- **Le diéri** correspond aux **hautes terres d'interfluves**, c'est-à-dire qui ne sont pas directement irriguées par les eaux des *oueds* et qui ne peuvent donc être **cultivées qu'en période d'hivernage** (juillet-août-septembre).
- **Le falo** correspond à **des zones inondables** et proches des berges des *marigots*, des *oueds* et de leurs affluents, au niveau des bas-fonds, qui permettent au contraire de poursuivre les cultures après l'hivernage, **en période de décrue** (octobre-mars).

La majorité des villages disent cultiver **le diéri** (sorgho, petit mil, arachide, gombo, niébé, courge, oseille de Guinée) **et le falo** (maïs, sorgho, patate douce, arachide, gombo, niébé, courge, oseille de Guinée). Pourtant certains habitants prétendent ne pouvoir mettre en valeur que les terres du **diéri** (cf. *Tableau n°5*) : certains affirment que le sol n'est pas propice à la culture du maïs car leurs villages sont les plus éloignés ou en amont de l'*oued Garfa* (*Dara Doussou*, *Debia Peul*, *Farkaka*, *M'Beidiya Sakha*), d'autres que leurs champs sont trop proches des villages d'éleveurs et

qu'ils ne sont jamais parvenus à pratiquer les cultures de décrue car les troupeaux saccagent les champs (*Garfa El Jillany*), d'autres enfin que des questions de propriété foncière ont posé problèmes pour accéder aux terres du *falo* (*Hairé, Lefkarine, M'Bekoudi*).

En 1998, les villageois de *Dafort* ont construit un « micro-barrage » - en réalité **un seuil d'épandage des crues** - financé essentiellement avec les revenus issus de l'émigration (de *Dafort*) mais avec la participation de la main d'œuvre des habitants de *Bouguirba*. Ce seuil d'épandage des crues, qui a subi quelques avaries sans graves conséquences lors des fortes pluies de l'hivernage de 1999, permet de retenir l'eau en amont, d'augmenter les superficies cultivables pendant l'hivernage et d'exploiter les berges (le *falo*) en fin d'hivernage.

Il est inutile d'essayer d'évaluer la production tant les données recensées constituent une base qui n'est pas fiable et il est préférable de ne pas les indiquer. Il est donc **impossible d'analyser le niveau de production** même si certaines localités ont su détailler ces données : par exemple, à *Debia Peul*, le chef du village estime qu'en moyenne, chaque famille a récolté une vingtaine de charges d'âne, précisant immédiatement qu'il y a une vingtaine de familles dans le village. Autre exemple : à *N'Dawa Demba Mory*, les habitants pensent que la saison passée leur a permis de récolter 10 charges d'âne par famille (il y a une quinzaine de familles). Et de préciser qu'une charge d'âne correspond à peu près à 4 corbeilles, la corbeille elle-même équivalant à 6 à 10 mouds, chaque moud dans le *Guidimakha* pesant 3 à 4 kilogrammes. Une charge d'âne pourrait alors être estimée entre 70 et 160 kilogrammes. Cette **échelle de variations est trop large** - du simple à plus du double - et conduit à confirmer cette impossible évaluation de la production par villages : en effet, *Debia Peul* produirait de 28 à 64 tonnes (les chiffres des enquêtes donnaient 75 à 80 tonnes) et *N'Dawa Demba Mory* de 10 à 24 tonnes (14 tonnes pour les enquêtes). Avec ces calculs, la production pour *Dafort* (20 charges d'âne par famille et 268 familles) serait estimée entre 375 et 850 tonnes : les enquêtes mentionnaient entre 180 et 220 tonnes... **Les fluctuations sont donc beaucoup trop importantes pour être fiables et rendre aux données un semblant de signification.** Lors d'une mission effectuée dans la commune en mai 2000, les villageois ont eux-mêmes récusé ces données préférant souligner leur incapacité à estimer correctement la production moyenne à l'échelle locale à partir des quantités produites par année, par spéculation et par famille. Ceci dit, le constat est édifiant qui voit à l'unanimité les agriculteurs affirmer que **depuis un certain nombre d'années les hivernages ne sont pas bons et les productions en baisse constante. Elles ne permettent absolument pas l'autosuffisance alimentaire et la période de soudure est de plus en plus longue** suivant les courbes de pluviométrie et le rythme des pluies dites « utiles »...

II.2.1.1- Les cultures maraîchères :

Malgré le caractère aléatoire des variations pluviométriques, depuis 1992 ont été créés dans ces villages **des jardins maraîchers**. Si *Dafort* (1962) et *M'Beidiya Sakha* (1966) ont déjà une longue habitude de cette pratique, il apparaît ailleurs comme une nouvelle mode aux origines floues¹⁰ d'avoir son propre jardin maraîcher d'une surface moyenne de 400 m² dans lequel les femmes – il s'agit d'une **activité essentiellement pratiquée par les femmes** – cultivent toutes sortes de légumes (oignons, choux, tomates, salades, aubergines, carottes, navets...). Parfois, comme à *Dafort*, il y a des vergers avec différents arbres fruitiers (manguiers, citronniers...).

La surface maraîchère exploitable du jardin correspond au terrain enclos et rarement à la surface exploitée qui est inférieure mais difficilement estimable du fait même des variations annuelles d'exploitation. Il y a soixante jardins qui ont été cultivés en 1999. Rares sont les jardins qui ont été abandonnés mais c'est le cas à *N'Dawa Diadol* où les habitants se sont découragés après la première saison (1997) car *ça n'a pas marché... Sept villages ne font pas de cultures maraîchères*,

¹⁰ Remonte-t-elle au programme « War on Want » de la fin des années 1970 ? A-t-elle été impulsée par le « Programme Hydraulique Villageoise » dans les années 90 ? L'appui du G.R.D.R. dans la zone a-t-il été le catalyseur de la généralisation de cette pratique ?

notamment les localités dont les populations ont conservé des modes de vie semi-nomade. De même, **la production est très variable** d'une année sur l'autre. Mais les rendements restent faibles et les produits sont encore largement destinés à l'autoconsommation.

Aujourd'hui, ces jardins et l'ensemble des activités sont généralement gérés par **des coopératives** qui constituent **les premières mailles d'un tissu associatif structuré** (cf. III.2.2) sur lequel pourront à l'avenir certainement s'appuyer quelques initiatives communales¹¹.

Ce qui était au départ **une occupation en période de soudure** qui permettait aussi d'enrichir les coutumes alimentaires est ainsi devenu **un important vecteur de diversification des activités** : certaines femmes – notamment celles de la coopérative féminine de *M'Beidiya Sakha* - ont commencé à **commercialiser** une partie de leur production puis se sont progressivement lancées dans la pratique de l'**artisanat** voire parfois dans l'**agriculture** en cultivant un champ collectif.

Aujourd'hui, les potentiels agricoles de la commune de *Dafort* sont très nombreux, mais très peu exploités. Même si elle constitue l'activité la plus importante - elle concerne plus de 90 % de la population - il est courant de parler d'agriculture de subsistance. Les agriculteurs comme les maraîchers ont relevé **quatre types de problèmes** auxquels ils sont régulièrement confrontés : *le manque d'eau, l'attaque des parasites* (insectes et autres sautériaux) dont les effets semblent être à l'origine de la forte demande en produits phytosanitaires, *la divagation des animaux et l'approvisionnement en semences*. **Les contraintes demeurent très importantes** (cf. tableau de synthèse ci-dessous).

Synthèse de l'analyse du secteur « agriculture et maraîchage »

<i>Des atouts</i>
* Un potentiel important en terres cultivables. * L'agriculture est l'activité principale de la population. * Deux campagnes agricoles au niveau de 9 localités le long du <i>Garfa</i>. * Des potentialités importantes en mobilisation des eaux de surface (aménagement hydrauliques sur les affluents du <i>Garfa</i>). * La pratique généralisée du maraîchage dans onze localités.
<i>Des contraintes</i>
☛ Des productions agricoles insuffisantes. ☛ Une pluviométrie annuelle relativement faible. ☛ Un seul ouvrage de retenue d'eau (seuil d'épandage des crues) près de <i>M'Bargou</i>. ☛ Une érosion incontrôlée des terres agricoles fertiles au niveau du diéri (ruissellement des eaux de pluie dense et rapide) et une surexploitation des terres humides du <i>Garfa</i>. ☛ Le manque de matériel agricole et de produits phytosanitaires (aucune centrale d'achat). ☛ La divagation anarchique des animaux des éleveurs locaux et transhumants (rare protection des champs et des parcelles maraîchères) qui crée des conflits avec les agriculteurs. ☛ La multiplication des parasites (sautériaux, oiseaux) qui détruisent les cultures. ☛ La manque de maîtrise des techniques culturales (surtout pour le maraîchage). ☛ Le manque de points d'eau (notamment de puits maraîchers). ☛ Des circuits de commercialisation des produits maraîchers inexistant.

¹¹ Pour obtenir d'autres données concernant cette activité, le G.R.D.R. a rédigé un rapport intitulé *Bilan des activités maraîchères dans la Région du Guidimakha en Mauritanie – Période 1994-1998* (G.R.D.R. Mars 1999, 80 p.).

Tableau n°6 : Les activités d'élevage

Code	Localités	Ovins	Bovins	Caprins	Total	Sources d'abreuvement	Problèmes rencontrés
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	700	3000	6000	9700	Marigot, puisards	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18801	Alana	300	280	300	880	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18802	Bouguirba	150	100	200	450	Garfa	Pharmacie vétérinaire et eau
18803	Chelkhé Tamouré	200	300	450	950	Garfa	Pharmacie vétérinaire et eau
18804	Dara Doussou	100	500	100	700	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18805	Debia Peul	50	100	100	250	Garfa	Pharmacie vétérinaire et conflits éleveurs/agric.
18806	Ehel Samba	20	30	60	110	Garfa	Pharmacie vétérinaire et eau
18807	Farkaka	100	200	300	600	Marigot, puisards	Pharmacie vétérinaire et eau
18808	Garfa El Jillany	30	200	500	730	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18809	Garfa Peul	50	100	30	180	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18010	Gourel Mola	?	?	?	?	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18811	Hairé	400	1500	600	2500	Garfa	Pharmacie vétérinaire et conflits éleveurs/agric.
18812	Lefkarine	50	20	200	270	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18813	M'Bargou	600	450	200	1250	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18814	M'Bekoudi	0	0	30	30	Garfa	Conflits entre éleveurs et agriculteurs
18815	M'Beidiya Sakha	500	2250	1500	4250	Garfa	Pharmacie vétérinaire et conflits éleveurs/agric.
18816	N'Dawa Demba Mory	260	300	400	960	Garfa	Eau, ph. vétér. et conflits éleveurs/agriculteurs
18817	N'Dawa Diadol	60	180	70	310	Garfa	Pharmacie vétérinaire et eau
Total		3 570	9 510	1104 0	2412 0		

Remarque : Les données concernant le cheptel sont à prendre avec beaucoup de précaution. De manière générale, elles sont relativement indicatives proportionnellement village par village, mais toujours sous-estimées.

II.2.2- L'élevage :

L'élevage **constitue** la seconde activité traditionnelle **de l'essentiel des localités de la commune** (cf. *Tableau n°6*). Il n'existe aucun recensement récent de l'effectif du cheptel de la commune. Celui-ci s'élèverait selon les enquêtes à 24 120 têtes (bovins, ovins et caprins)¹². Mais ce chiffre, qui a été obtenu sur déclaration des populations, doit être considéré avec beaucoup de prudence car il est susceptible d'avoir été sous-estimé par des éleveurs qui recouvrent traditionnellement d'un voile tabou les questions liées au nombre de têtes composant les troupeaux détenus ou même simplement gardés. **Il est très difficile d'estimer la quantité de bétail possédée par une localité.** De même que tous les villages pratiquent l'agriculture, tous les habitants ont quelques têtes de petits ruminants (ovins, caprins), voire de zébus (bovins) qu'ils font garder par des « bâtons », c'est à dire des bergers : comme *chaque bâton garde cent têtes*, il devient alors moins approximatif de comptabiliser les troupeaux.

Seulement, si les bergers sont souvent des Peuls, les seuls à avoir conservé **un mode de vie semi-nomade**, les bêtes qu'ils gardent ne leur appartiennent pas toutes. Au contraire, dans certaines localités il arrive que les services des « bâtons » soient loués par les populations sédentaires des gros bourgs soninkés. Ainsi, à *Dara Doussou*, quand cinq bergers gardent les têtes de bovins du village, dix gardent celles des Soninkés de *Dafort* et *M'Beidiya Sakha*. Et à *Debia Peul*, la différence est encore plus marquée puisqu'il y a un berger pour le bétail du village contre neuf pour les troupeaux des Soninkés. D'ailleurs, les gros bourgs à dominante soninkée possèdent près de 60 % du bétail comptabilisé dans la commune (cf. *Tableau n°6*, les chiffres indiqués sont ceux concernant les possessions villageoises).

Donc, si **la pratique de l'élevage s'est étendue aujourd'hui à toutes les localités de la commune**, il suffit de constater qu'une bonne partie (55 %) des bovins appartient aux Soninkés pour comprendre que la possession de bétail demeure encore une garantie de prestige pour toutes les communautés et elle est même devenue une des formes les plus pratiquées de thésaurisation (chaque animal représente une liasse de « billets de banque sur pieds »). Les plus riches achètent des jeunes veaux (système d'épargne...) qu'ils revendent quelques années après avec une plus-value importante (... avec intérêts). Dès lors, si la possession de bétail est devenue la règle, il est en revanche erroné de parler d'élevage pour les Soninkés : **la relation au pastoralisme varie beaucoup selon les ethnies.**

L'élevage rencontre des problèmes qui lui sont directement liés comme l'accès insuffisant à des points d'eau pour abreuver les bêtes, des maladies nombreuses et essentiellement bovines - *peste bovine, charbon bactérien (bougoss), charbon symptomatique (arseïssa), fièvre (dasso)* - accentuées par **l'inexistence d'infrastructures vétérinaires** efficaces dans la commune.

Mais, si la lutte contre les sautériaux et autres insectes paraît importante aux yeux des agriculteurs, **la protection des champs** contre les dégradations d'ordre pastoral, à l'aide de *grillages, barrières, piquets* et autres *clôtures* a, quant à elle, été maintes fois revendiquée (cf. *Tableau n°6*). En effet, treize chefs de village se retrouvent pour déplorer les vives tensions qui opposent agriculteurs et éleveurs, essentiellement en période d'hivernage. Cela signifie-t-il que les deux activités sont définitivement incompatibles ?

En fait, la commune de *Dafort* est traversée par des pistes de transhumance d'orientation méridienne. Elle est parfois même située à l'extrémité méridionale des tracés et accueille des troupeaux venant surtout de l'*Assaba* et du *Gorgol*, mais aussi du *Brakhna*, du *Trarza* ou du *Tagant*, du mois de décembre au mois de juillet. Et les témoignages concordent : « *Les bergers laissent délibérément divaguer leurs troupeaux sur les champs cultivés : ils ne passent pas, ils s'arrêtent !* », pro-

¹² Au niveau du département de *Sélibaby*, les services de la délégation du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement estimaient l'effectif total du cheptel à 342 000 têtes (bovins, ovins - caprins), soit à peu près trois bêtes par habitants (118 222 hab. selon le R.A.N.V.E.C. 1998). L'estimation de l'effectif du cheptel de la commune de *Dafort* devrait être multipliée par près de deux pour atteindre cette moyenne.

testent les agriculteurs. *Tous les terrains situés sur les bords du Garfa sont cultivés et nous ne savons plus comment faire abreuver les bêtes* rétorquent les éleveurs. Cela entraîne **des conflits entre éleveurs « étrangers » et agriculteurs locaux**. Pendant la durée des campagnes de cultures (notamment celles du sorgho), ces confrontations sont très fréquentes. Lors des semis d'abord, puis au moment de la maturité et enfin après la récolte : il devient alors parfois difficile de distinguer le terrain de cultures de la zone de pâturages !

Les activités traditionnelles sont pratiquées dans l'ensemble de la commune mais semblent antagoniques ! Pourtant, **la co-existence des deux modes de vie n'est pas une nouveauté**. C'est la gestion des terres qui est aujourd'hui complètement bouleversée et est même devenue problématique du fait de **la complexification** d'un système qui doit prendre en compte à la fois la pression démographique, la raréfaction des terres fertiles due à une érosion forte et incontrôlée, souvent provoquée (désertification du couvert végétal), et la corollaire raréfaction des pâturages qui est inversement proportionnelle à l'augmentation de la demande (effet de la sécheresse, politique étatique de sédentarisation des nomades)... Les agriculteurs veulent lutter contre les dégradations d'ordre pastoral à l'aide de *grillages, barrières, piquets* et autres *clôtures*... Mais **le maire s'interroge : cette solution, très coûteuse, est-elle vraiment viable ?**

Synthèse de l'analyse du secteur « élevage »

<i>Des atouts</i>
✱ Des pâturages abondants. ✱ L'existence de plusieurs sources d'abreuvement dont la principale, le <i>Garfa</i>. ✱ Un cheptel important certainement sous-dimensionné (24 120 têtes). ✱ Des activités commerciales dérivées génératrices de revenus (artisanat, lait, beurre).
<i>Des contraintes</i>
☛ Des pâturages surexploités et un couvert végétal de plus en plus dégradé du fait d'une pression pastorale forte exercée par le cheptel transhumant qui vient s'ajouter à un cheptel communal déjà important et très peu contrôlé. ☛ Les mouvements de transhumance d'orientation méridienne s'étalent sur plusieurs mois et créent souvent des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs au début (semis) et à la fin (récolte) de la campagne agricole (absence de politique de gestion des terroirs et de tracés de parcours de transhumance bien définis). ☛ Le manque d'infrastructures (parc de vaccination) et de médicaments vétérinaires (pharmacies) et l'absence d'agents vétérinaires bien formés qui soient affectés dans la commune. ☛ La pollution des eaux (puisards) au niveau des sources d'abreuvement.

II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles :

Comparée aux autres communes de la région, la commune de *Dafort* est caractérisée par la diminution des ressources naturelles. Dans un rayon de cinq kilomètres autour de *Dafort*, la végétation a presque complètement disparu. Le paysage végétal est ainsi composé :

- Des baobabs, surtout dans les environs de *Garfa El Jillany*.
- Des jujubiers à l'est de *M'Beidiya Sakha*.
- Des gommiers près de la montagne de l'*Assaba* dans le triangle *Hairé-Lefkarine, Garfa El Jillany, Dara Doussou* et plus au nord sur les rives du *Garfa (N'Dawa...)*. Il y a aussi quelques arbres près de *Farkaka*, à l'ouest de *Dafort*.

Les ressources naturelles constituent **une source de revenus** pour les habitants des localités qui pratiquent la cueillette. Par exemple, dans les villages maures, l'activité principale des actifs qui restent au village pendant la contre saison (janvier-juillet) est la cueillette de la gomme arabique, des feuilles de baobab et des jujubes. Ces produits sont le plus souvent **auto-consommés** mais une partie est aussi **commercialisée** au niveau des gros villages de la commune, voire parfois à *Sélibaby* et à *Nouakchott*. Mais les commerçants profitent de l'inorganisation des cueilleurs et de leur besoin impératif en produits de premières nécessités - la pratique du troc perdure encore - pour acheter l'ensemble de la production à des prix dérisoires dès la fin de la récolte et la revendre ensuite au prix fort, en cours d'année, sur les marchés.

L'exploitation traditionnelle et désorganisée de ces ressources naturelles conduit progressivement à la disparition de certaines espèces telles que les gommiers qui meurent parce que les techniques de saignée sont mal maîtrisées par les cueilleurs et qu'ils sont surexploités.

Mais, **la destruction de ces ressources** est aussi accélérée par la coupe abusive des arbres, par le surpâturage, par la multiplication des feux de brousse et par l'exploitation agricole des bas fonds qui est à l'origine de défrichements incontrôlés.

Or, pour faire face à cette catastrophe écologique et économique de grande ampleur, seules **de rares mesures compensatoires ont été prises** en vue d'atténuer des conséquences à moyen terme néfastes pour la vie humaine (renforcement des sanctions contre les auteurs des coupes d'arbre et des feux de brousse).

Synthèse de l'analyse du secteur « exploitation des ressources naturelles »

<i>Des atouts</i>
✱ Un potentiel en ressources naturelles encore important et diversifié dans un couloir qui s'étend jusqu'à dix kilomètres autour des berges du <i>Garfa</i>. ✱ Des structures spécialisées (P.G.R.N.P., G.T.Z.) qui peuvent apporter leur concours.
<i>Des contraintes</i>
☛ Un faible profit tiré de la commercialisation de ces ressources naturelles. ☛ Une destruction progressive de ces ressources (manque de maîtrise des techniques de saignée, coupe abusive des arbres, production illicite de charbon de bois, pression pastorale forte, extension des zones de cultures de bas-fonds, fréquence des feux de brousse). ☛ Une érosion des sols accélérée par la disparition du couvert arbustif. ☛ Un manque d'information, de formation et de sensibilisation des populations à la gestion des ressources naturelles.

II.3- *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* : deux relais qui polarisent l'espace communal :

Dans la commune de *Dafort*, **les localités sont nombreuses et dispersées** à travers tout l'espace communal. Il n'existe qu'une piste qui traverse la commune du nord au sud et relie *Dafort* à *M'Beidiya Sakha*. En fonction de l'état de ce réseau de communication minimal, mais aussi des impératifs administratifs et socio-économiques, chaque village s'adresse au centre équipé le plus proche. *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* **jouent ce rôle de gros bourgs polarisants** qui exercent un pouvoir attractif fort dans un rayon faisant très souvent *fi* des limites communales¹³.

¹³ Cette considération est importante pour qui veut comprendre la complémentarité des deux approches spatiales de cette monographie : l'**approche surfacique**, au niveau du territoire communal, qui juxtapose les communes comme dans un puzzle, et l'**approche réticulée**, faite de pôles et de tracés, parfois virtuels, subvertissant cadres rigides et limites fixes, qui analyse les relations entre les localités et leur variation temporelle et spatiale.

Tableau n°7 : Les infrastructures économiques

Code	Localités	Boutiques	Fours à pain	Moulins	Boucheries	Forges	Bijouteries	Transporteurs	Marché le plus proche
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	40	7	8	4	8	1	2	Sélibaby
18801	Alana								Dafort
18802	Bouguirba								Bouanze
18803	Chelkhé Tamouré								Dafort
18804	Dara Doussou								M'Beidiya Sakha
18805	Debia Peul								Dafort
18806	Ehel Samba								Dafort
18807	Farkaka								Dafort
18808	Garfa El Jillany	(4)	1						Dafort
18809	Garfa Peul								Dafort
18010	Gourel Mola								Dafort
18811	Haire								M'Beidiya Sakha
18812	Lefkarine								M'Beidiya Sakha
18813	M'Bargou								Dafort
18814	M'Bekoudi								Dafort
18815	M'Beidiya Sakha	23	4	4	2	2	4	3	Sélibaby
18816	N'Dawa Demba Mory								Dafort
18817	N'Dawa Diadol								Dafort
Total		63 (+4)	12	12	6	10	5	5	

Remarques : Si le nombre total de boutiques dépasse la soixantaine, il n'y a que les deux localités soninkées qui disposent de points d'approvisionnement régulièrement achalandés. Les quatre boutiques de *Garfa El Jillany* sont en fait des tables sur lesquelles sont entreposées des marchandises achetées à *Sélibaby* ou à *Dafort* et revendues avec une petite plus-value.

Le village de Dafort est situé à 62 kms au nord de *Sélibaby*, capitale régionale et à 51 kms à l'ouest de *Ould Yengé*, chef-lieu de *Moughataa*. **D'un point de vue géographique** ou dans le cadre d'une typologie, *Dafort*¹⁴ et *M'Beidiya Sakha* sont directement liées à *Tachott*, *Ouloumbonny*, *Bouanze*, *Tektaké* et *Hassi Chaggar*, les chefs-lieux de cinq des **six communes voisines**¹⁵, mais ils dépendent économiquement de *Sélibaby* et administrativement de *Ould Yengé*. Aussi, s'ils exercent un pouvoir attractif fort dans un rayon subvertissant les limites communales - *Weidamour* est plus proche de *M'Beidiya Sakha* que de *Bouilly*, les habitants de *N'Dawa Moudou* se rendent plus facilement à *Dafort* qu'à *Bouanze* et réciproquement il arrive que les habitants de *Dara Doussou* aillent se soigner à *Tektaké* - ces deux bourgs dépendent économiquement de *Sélibaby* et administrativement de *Ould Yengé*. Mais ils constituent deux relais importants dans le réseau dynamique hiérarchisé qui caractérise l'organisation « urbaine » du *Guidimakha*.

Dans la commune de *Dafort*, **les localités sont nombreuses et toutes éloignées de plus de 6 kilomètres du chef-lieu communal**. Mais **aucune n'est distante de plus de 12 kilomètres d'un des deux pôles de la commune, Dafort et M'Beidiya Sakha** (cf. *Tableau n°1*). En fonction des impératifs administratifs et politiques mais aussi du fait des carences en infrastructures économiques et sociales, chaque village s'adresse au plus proche d'un de ces deux centres équipés. Ainsi, plus de 66 % de la population communale (9 866 hab., 13 villages) se situe dans l'aire d'attraction de *Dafort* et 34 % dans celle de *M'Beidiya Sakha* (5 096 hab., 5 villages).

D'un point de vue administratif, *Dafort* a été choisi comme chef-lieu de commune par les pouvoirs publics en 1988, lors de la création des communes rurales. La mairie a été installée en 1989 à *Dafort*. Le conseil municipal est composé de dix-sept conseillers dont le maire, et un secrétaire général qui est aussi le directeur de l'école de *Dafort*. Mais les conseillers sont originaires de six localités de la commune¹⁶ et lorsque le conseil municipal se réunit – en principe, tous les trimestres - les réunions se déroulent à *Dafort*.

D'un point de vue économique, il n'y a **pas de gros centre économique** dans la commune de *Dafort*. Il s'agit d'une commune dite rurale qui ne dispose donc pas des services qui font... la ville. Dans la région, seule *Sélibaby* peut prétendre occuper ce rang de grand marché d'approvisionnement en marchandises de toutes sortes (pour la consommation, la vie quotidienne...) où tous les échelons de la pyramide des intermédiaires régissant le commerce (du grossiste au petit boutiquier à la maison) sont représentés. Néanmoins, il y a **63 boutiques** dans seulement deux localités de la commune : **40** dans le village de *Dafort* et **23** à *M'Beidiya Sakha*. Ainsi, les deux localités soninkées, géographiquement assez éloignées l'une de l'autre, concentrent à la fois une bonne partie de la population et toutes les boutiques¹⁷ (cf. *Tableau n°7*), l'offre s'installant là où il y a une forte demande. Ce sont les Maures blancs qui possèdent la majorité de ces boutiques qu'ils approvisionnent régulièrement depuis les magasins des grossistes de *Sélibaby* moyennant à la revente une plus value sur les produits qui varie suivant les saisons jusqu'à atteindre des sommes majorées en hiver quand les pistes sont devenues peu praticables. D'ailleurs, depuis 1994 le village de *M'Beidiya Sakha* gère **une banque de céréales** afin d'éviter, notamment en période de soudure, une inflation incontrôlée des prix des produits de première nécessité (riz, huile, sucre, lait...). C'est aussi une des priorités de *Dafort* (cf. *Tableau n°9*).

¹⁴ Avec sa masse démographique (rappelons que *Dafort* est la deuxième ville du *Guidimakha* après *Sélibaby* !) la localité de *Dafort* pourrait même prétendre dans cette typologie être élevée à un rang qui lui serait spécifique.

¹⁵ La commune limitrophe de *Bouilly* présente une frontière en commun sur moins de cinq kilomètres aux alentours de *Weidamour* et le chef lieu communal, *Bouilly*, est quant à lui éloigné de plus de cinquante kilomètres de *M'Beidiya Sakha*, première localité de la commune de *Dafort* pour celui qui entre par le sud.

¹⁶ Ce conseil est composé de **dix-sept élus originaires de six localités** : *Dafort* (6 dont le 1^{er} adjoint), *M'Beidiya Sakha* (5 dont les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints), *Bouguirba* (2 dont le 4^{ème} adjoint), *Hairé* (2), *Farkaka* (1), *Chelkhé Tamouré* (1).

¹⁷ A *Garfa El Jillany*, les habitants ont comptabilisé quatre petites tables de « boutiquiers sans boutique » qui revendent moyennant une petite plus-value des produits achetés à *Dafort*.

Sans être des gros centres d'écoulement de produits importés, *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* sont en revanche deux **lieux de rencontres entre semi-nomades et sédentaires**, entre ceux qui pratiquent l'**élevage** et la **cueillette** et ceux qui s'adonnent à l'**agriculture** et au **maraîchage**. *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* vivent alors au rythme d'**échanges** qui s'apparentent souvent à une **économie du troc**. Ainsi, quand ce ne sont pas les têtes de bétail que les habitants de la brousse viennent vendre au marché, ce sont les produits qui en sont dérivés (lait, beurre, artisanat...) où les produits de cueillette (notamment la gomme arabique mais aussi le pain de singe, les fleurs de baobab ou les jujubes). Certains toponymes (*M'Bargou*, « le piège à poisson », *N'Dawa*, « le nom d'un poisson ») laissent même supposer que la pratique de la **pêche** a pu constituer une activité saisonnière rentable par le passé¹⁸. Enfin, depuis peu, les coopératives maraîchères se lancent de plus en plus dans le commerce d'une partie de leur production : *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* deviennent des places de choix pour l'écoulement des légumes produits. Conséquemment, les commerçants de *Dafort* et de *M'Beidiya Sakha* voient leur clientèle croître très rapidement et justifier ainsi l'accessibilité de leurs boutiques. Il pourrait d'ailleurs être significatif qu'aucune localité n'ait mentionné cette contrainte dans leurs priorités de développement. Cela démontrerait que tout habitant de la commune peut s'approvisionner toute l'année dans une boutique de l'un de ces deux pôles économiques. Or, au contraire, **tous les villages situés au nord et à l'est du Garfa** - soit neuf localités - **sont complètement enclavés pendant l'hivernage** et l'accès aux boutiques de *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* est conditionné par les variations du cours du *Garfa*. De manière générale, le développement des échanges commerciaux et **la croissance de ces deux gros bourgs dépend de l'aménagement de la piste principale**. Le développement et la multiplication des infrastructures économiques et sociales, l'amélioration de la qualité de leur impact et l'élargissement de leur aire d'attraction sont intrinsèquement liés aux moyens dégagés pour résoudre l'une des contraintes majeures qui entrave les communications et les échanges matériels et humains, **l'enclavement chronique**.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques économiques »

<i>Des atouts</i>
* Une activité commerciale assez importante (un soixantaine de boutiques). * Une piste principale qui dessert les deux gros bourgs commerciaux. * D'importantes liaisons quotidiennes avec <i>Sélibaby</i> et fréquentes avec <i>Nouakchott</i>. * Des échanges commerciaux importants avec les localités de la commune de <i>Bouanze</i>. * Existence d'une banque de céréales à <i>M'Beidiya Sakha</i>.
<i>Des contraintes</i>
☛ Trop grande centralisation des activités sur les deux pôles communaux. ☛ Une inflation incontrôlée des prix des produits de première nécessité en période d'hivernage (il faudrait une banque de céréales à <i>Dafort</i>). ☛ Un enclavement chronique en hivernage qui touche neuf localités et occasionne des problèmes d'approvisionnement (14 points de passages difficiles le long du <i>Garfa</i>). ☛ Des pistes difficilement praticables en période d'hivernage et un accès coupé vers <i>Sélibaby</i> dans la commune de <i>Hassi-Chaggar</i> (Oued <i>Touryimé</i>).

¹⁸ Ceci dit, aucune enquête n'a mentionné la pêche dans les activités... même occasionnellement. Mais certains témoignages concordent pour confirmer que **le seuil d'épandage des crues** a relancé la pratique intense de la pêche en piégeant les poissons dans les zones inondées. Les mêmes certifient qu'au niveau des poches d'eau situées au pied de la colline il y a beaucoup de poissons qui descendent les petites rivières et... y terminent leur course.

D'un point de vue politique, les populations soninkées sont historiquement les premières à s'être installées dans la zone. Or, en mettant en valeur les terres environnantes dans un rayon très large autour de *Dafort* et de *M'Beidiya Sakha*, ces populations ont traditionnellement acquis les **droits de gestion de ces terroirs**. En effet, dans la société soninkée, c'est la famille étendue qui constitue l'unité économique de base et certaines d'entre elles, « maîtresses de la terre », possèdent **des prérogatives** qui sont devenues **rituelles** au niveau des villages : c'est ainsi que l'aîné de la famille à l'origine de la création du village est institué « chef du village » et assure périodiquement la répartition des terres environnantes entre les différents chefs de famille. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, malgré la loi de 1983 supprimant tous les titres de propriété existants et rendant la terre à *ceux qui la mettent en valeur*, ces prérogatives subsistent et conduisent nombre d'agriculteurs maures et peuls à venir chaque année s'adresser aux chefs des villages de *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* afin d'avoir l'autorisation de mettre en valeur les terres proches de leurs localités.

Il y a toutefois **des évolutions importantes** qui assouplissent fortement cette règle générale. En effet, certains villages ont eux-mêmes défriché des terrains aux alentours de leur localité et ont mis en valeur ces terres, ce qui leur a donné le droit de les gérer directement : *c'est le cas de Bouguirba, de Chelkhé Tamouré, de Ehel Samba, de Garfa El Jillany, de N'Dawa Demba Mory et de N'Dawa Diadol*. En fait, résume le maire, *seul M'Bargou n'a pas défriché le long du Garfa !* Et pour cause, le barrage et les digues qui ont été construits en 1998 par les villageois de *Dafort* permettent l'inondation des terres situées aux alentours de *M'Bargou*. Les habitants de ce village préfèrent exploiter ces terres même si elles appartiennent aux Soninkés. Cette évolution conduit certaines localités à exercer aujourd'hui une influence importante sur les localités voisines : ainsi, les habitants de *Dara Doussou* s'adressent au chef du village de *Garfa El Jillany* pour pouvoir exploiter les terrains proches du *Garfa*.

De plus en plus, **cette gestion traditionnelle des terres est devenue une gestion routinière**. En effet, de nombreux villages s'accordent pour reconnaître la propriété foncière aux Soninkés mais ils affirment aussi que depuis très longtemps ils exploitent les mêmes terrains sans qu'il y ait de problèmes. Toutefois, **cette relative souplesse dissimule** parfois **des tensions** entre les villages : la pression sur les terres est telle que certaines localités n'acceptent plus ce système et les contestations sont alors exprimées fortement. C'est cette raison qui a d'ailleurs conduit la majorité des localités à défricher leurs propres terrains : le cas de *Ehel Samba* est édifiant puisque le chef du village affirme qu'ils *habit(aient) à Dafort mais (qu'ils ont) préféré quitter cette localité parce qu'(ils) n'arriv(aient) pas à accéder à la terre...*

Dans les domaines sociaux et économiques, si les atouts sont nombreux, les contraintes sont pléthoriques. La commune manque de moyens pour répondre à l'ensemble de ses besoins. Mais aujourd'hui, parallèlement, **la société civile s'organise** en associations et en union de coopératives pour constituer une base solide qui est un nouvel atout pour la commune. De plus en plus, **entre contraintes et ressources, les forces s'équilibrent** jusqu'à ce que, dans un avenir proche, les secondes puissent générer une politique communale de développement cohérente, profitable et durable qui saura annihiler les premières.

III) La commune de Dafort : un carrefour au cœur du Guidimakha :

III.1- Des contraintes fortes qui freinent le développement communal :

Le *Guidimakha* est une région rurale et la majorité de la population de la commune de *Dafort* vit effectivement des activités agricoles, pastorales et artisanales. La multiplication des localités a engendré des **besoins croissants en eau, en terres agricoles et en infrastructures de santé et d'éducation**. De plus, leur dispersion sur le territoire communal n'a fait qu'amplifier la problématique de **l'isolement** qui concerne la moitié des localités et souligner **les carences en infrastructures de communication**. Toutes ces contraintes sont intrinsèquement liées entre elles dans un système qui freine le développement économique et social de la commune de *Dafort*. Et il y a d'autres difficultés qui se greffent sur ce système :

- Une surexploitation des terres agricoles.
- Une forte pression sur les potentiels pastoraux qui est due aux nombreux passages de transhumants pendant près de la moitié de l'année.
- Une exploitation désorganisée de ressources naturelles très menacées.
- Un processus érosif très puissant conjuguant mécanismes hydriques et éoliens.
- Une partie de la population qui garde des pratiques semi-nomades.
- Une population qui est fortement touchée par l'analphabétisme.
- Un exode saisonnier des actifs qui reste fort.
- Des moyens financiers qui demeurent très faibles au niveau du conseil municipal (des interventions extérieures - O.N.G., bureaux d'études - très rares).

III.2- Des ressources financières et humaines contrastées :

III.2.1- Des ressources financières faibles :

Face à ce système de contraintes, **le conseil communal**¹⁹ n'a que très peu de moyens pour résoudre les problèmes recensés. En 1999, le budget prévisionnel²⁰ communal était évalué à environ un million et sept cent mille ouguiyas. Mais **le budget réel ne s'élevait en fait qu'à six cent mille ouguiyas**. Chaque année, le budget réel ne correspond pas au budget prévisionnel du fait du non-recouvrement d'un certain nombre de taxes : le budget est essentiellement alimenté par les taxes d'habitation (variables selon le type d'habitat), les taxes sur les moulins (600 UM / mois), sur les charrettes (200 UM / mois), sur les activités commerciales (variable selon les activités) et sur les droits d'exploitation des ressources naturelles. **Il n'est jamais facile de recouvrer des taxes** qui n'ont jusqu'à aujourd'hui servi qu'à assurer le fonctionnement de la mairie, réduisant ainsi la part concernant l'investissement à la portion congrue.

¹⁹ Le conseil municipal de la commune est composé de 17 conseillers municipaux. Ce nombre de conseillers est déterminé en fonction de la population de la commune (article 7, ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987). Le chiffre 17 correspond à une population comprise entre 5 001 et 10 000 habitants. Aujourd'hui, la révision n'a jamais été faite mais le conseil communal devrait être composé de 19 conseillers (entre 10 001 et 20 000 hab.).

²⁰ **Les compétences des communes s'étendent aux activités suivantes :** la voirie locale, la construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental et des dispensaires et centres de protection maternelle et infantile, l'alimentation en eau et l'éclairage public, les transports urbains sanitaires et scolaires, la lutte contre l'incendie, l'hygiène, l'enlèvement des ordures ménagères, les marchés, les abattoirs, les équipements sportifs et culturels communaux, les parcs et jardins, les cimetières, l'assistance aux indigents, l'aménagement et la gestion des zones concédées par l'Etat à la commune (in *Monographie Régionale*, 1996).

La commune bénéficie aussi de **projets extérieurs** financés par des sources toujours indépendantes du budget communal et souvent élaborés en dehors de toute politique communale.

C'est le cas de **nombreux investissements**, d'ordre individuel ou collectif, **impulsés par les migrants** dans leur village d'origine (*Dafort, M'Beidiya Sakha*). Les enquêtes recensent pour l'ensemble de la commune un total de 622 migrants (cf. *Tableau n°1*). Les Soninkés sont les plus nombreux et ils sont très organisés. Il est d'ailleurs facile de constater dans les villages soninkés le fruit de cette intervention à distance : ces migrants (en Espagne, en France, en Italie, mais aussi au Gabon et en Angola) sont organisés en associations villageoises qui cotisent dans des caisses de solidarité qui permettent de financer **des projets collectifs** : six classes en dur, le réseau d'adduction d'eau et la mosquée à *Dafort* et des salles de classe, des logements pour les enseignants et la mosquée à *M'Beidiya Sakha*. Il est toutefois très difficile d'évaluer le montant annuel moyen concernant ces investissements d'origine émigrée, et aujourd'hui **le problème de la pérennisation de ce système est posé**, notamment à la *deuxième génération*, les enfants de ces migrants qui ont parfois pris la nationalité du pays d'accueil : continueront-ils à financer des projets dans des villages où ils n'auront jamais vécu ?

C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des projets montés au niveau du **Fonds Régional de Développement (F.R.D.)**. Le montant de ce fonds varie selon les années : en 1998, il s'élevait à 11 millions d'ouguiyas pour la *Moughataa* de *Sélibaby* et 4 millions pour la *Moughataa* de *Ould Yengé*. Le F.R.D. est destiné à financer la construction ou la réhabilitation des bâtiments publics (école, poste de santé, puits...) dans l'ensemble des communes de la région et il est géré par le *Wali (Gouverneur)*.

Enfin, au niveau international, **plusieurs O.N.G.** (*Peace Corps*, Communauté *Doulos...*) et plus récemment d'**autres projets spécialisés** dans la gestion des ressources naturelles (P.G.R.N.P.²¹, G.T.Z., en 2001) ou la santé (M.S.F. en 2002) **interviennent dans la région** mais aucun n'est implanté dans la commune de *Dafort*. Parmi ceux-ci, le G.R.D.R. qui vient en appui aux organisations de base et qui apporte son concours technique, organisationnel et financier à de nombreuses initiatives impulsées par ces associations et autres coopératives, est la plus anciennement implantée. Dans la commune, il a apporté son concours à l'aménagement des berges de l'affluent du *Niordé* à l'entrée est du village et il a appuyé financièrement et techniquement plusieurs coopératives féminines (cf. **III. 2.2.2**). Il y avait aussi, jusqu'en l'an 2000, le G.R.E.T. qui a supervisé, depuis *Nouakchott*, la gestion du réseau d'adduction d'eau de *Dafort* (au même titre que ceux de *Wompou*, *Arr*, *Hassi Chaggar*, *Ould Yengé* et *Sélibaby*).

Mais quelle que soit la présence étrangère susceptible de pouvoir apporter son soutien à la commune, **les forces les plus pérennes se trouvent dans les villages**. En effet, pour faire face à l'ensemble des difficultés qui sont autant de facteurs limitant les potentialités de développement, **ces populations s'organisent en associations** de toutes sortes, toujours demandeuses d'appui en formation ou en organisation que les quelques O.N.G. présentes dans la zone sont souvent prêtes à leur dispenser. Aujourd'hui, **certaines d'entre elles vont jusqu'à se fédérer** et constituent ainsi une base solide, un socle sur lequel pourra sans doute à l'avenir s'appuyer tout programme de développement communal et qui est donc un nouvel atout pour la commune.

III.2.2- Des ressources humaines organisées :

Il existe **deux types** d'organisations associatives : **les associations villageoises** et **les coopératives professionnelles**. Chaque organisation a des raisons d'être, des activités et des objectifs spécifiques mais seule l'Union de *M'Beidiya Sakha* qui regroupe plusieurs coopératives villageoises a une aura qui dépasse la simple échelle locale pour atteindre aujourd'hui l'échelle intercommunale, au carrefour de quatre communes.

²¹ P.G.R.N.P. : Programme de Gestion des Ressources Naturelles en zones Pluviales, G.T.Z. : Coopération Technique Allemande, M.S.F. : Médecins Sans Frontières, G.R.E.T. : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques.

III.2.2.1- Les associations villageoises :

A nouveau, nous pouvons distinguer **les associations de jeunes, culturelles et sportives**, les **associations de type O.N.G.** et les **associations relais des émigrés** situés dans les villages.

Il y a sept **associations de jeunes, culturelles et sportives**, dans six localités :

Localités	Nom de l'association	Date	Adhésion	Activités principales
<i>Dafort</i>	Ass. des Jeunes de Dafort (A.J.D.)	1979	80	Assainissement, main-d'œuvre, sport et culture
<i>Dafort</i>	Union pour la fraternité des Jeunes de Dafort (U.F.J.D.)	1994	80	Rencontres sportives.
<i>Bouguirba</i>	Ass. des Jeunes de B.	1998	30	Commerce.
<i>Dara Doussou</i>	Ass. des Jeunes de <i>Dara</i> .	1992	25	Agric., élev., commerce.
<i>Hairé</i>	Ass. des Jeunes de H.	1992	24	Commerce de bétail.
<i>M'Bargou</i>	Ass. des Jeunes de M'B.	1993	20	Commerce.
<i>M'Beidiya Sakha</i>	Ass. des Jeunes de M'B. S.	1983	1 392	Sport et aide villageoise.

Ces associations de jeunes sont pour la plupart **assez récentes** et permettent aux jeunes d'avoir un cadre organisé sur lequel ils s'appuient pour développer **toutes sortes d'activités** : que ce soit des activités sportives, d'aide villageoise (main d'œuvre pour l'agriculture ou pour les travaux collectifs - comme par exemple l'*Association des Jeunes de M'Beidiya Sakha* qui a participé à la construction du centre de santé) ou bien encore des activités plus commerciales et économiquement plus rentables (commerce de bétail, de produits de première nécessité...).

Il y a aussi **trois associations de type O.N.G.** dont les activités concernent des thématiques plus spécifiques de développement. Ainsi, *Terre Verte* regroupe tous les ressortissants de *Dafort* à *Nouakchott*, *Dafort Djikké* (Association pour le Développement Economique et Social de *Dafort*) a pour objectifs d'intervenir dans les domaines de l'environnement, des aménagements agricoles, des activités socio-économiques et de la culture, enfin, l'*Association des Volontaires du Progrès du Guidimakha* (A.V.P.G.), créée fin 2001, regroupe 57 membres dont certains sont en France. Mais aucune de ces O.N.G. n'a eu jusqu'à présent l'occasion de s'exercer sur le terrain.

Les **associations de ressortissants** des deux gros bourgs soninkés sont **constituées à l'étranger** (en France et en Espagne notamment) et, depuis une quarantaine d'années, impulsent, organisent, financent et gèrent **des projets d'ordre collectif** (construction de mosquées, de centres de santé et de salles de classes équipées à *Dafort* et à *M'Beidiya Sakha*, participation à la mise en place du réseau d'adduction d'eau solaire à *Dafort*, construction de puits à *M'Beidiya Sakha*) **ou d'ordre plus individuel** (construction de maison en dur, électrification avec panneaux solaires) directement en concertation **avec le relais de certains notables de Nouakchott et des correspondants locaux** qui sont notamment chargés de suivre ces projets, de gérer les décaissements correspondants et d'apporter une contribution parfois financière, souvent physique en valorisant leur main d'œuvre (comme par exemple le comité de gestion de la construction du dispensaire qui a débuté fin mars 2002 à *M'Beidiya Sakha*). Enfin, sans parler d'associations villageoises, ces mêmes localités ont constitué **des comités de gestion** chargés de suivre qui le bon fonctionnement du dispensaire, qui la caisse de la pharmacie vétérinaire, qui la maintenance du réseau d'adduction d'eau... Ces associations de ressortissants comme les comités de gestion sont spécifiques aux localités soninkées. Car il y a peu de migrants originaires des autres villages (cf. *Tableau n°1*) et le rapport qui les lie à leur village d'origine n'a rien à voir avec celui qu'entretiennent les Soninkés.

Tableau n°8: Les coopératives professionnelles de la commune de Daffort

Code	Localités	Coopératives	Date	Effectifs		Adhésion	
				F	H	U.C.F.G.	Jikké
18800	Dafort (Chef-lieu de commune)	<i>Kaffo Féddé</i>	1996		32	Oui	
18800	Dafort (Chef-lieu de commune)	<i>Soumpou N’Kaffo</i>	1987	400		Oui	
18801	Alana						
18802	Bouguirba	<i>Tevragh Zeïna</i>	1997	60			
18803	Chelkhé Tamouré	<i>Jédida</i> (Maures et Peuls)	1994	40			
18804	Dara Doussou	<i>Coopérative de Dara</i>	1992	50			Oui
18805	Debia Peul	<i>Kawoural</i>	1998	20			
18806	Ehel Samba						
18807	Farkaka	<i>Coopérative de Farkaka</i>	1997	30			
18808	Garfa El Jillany	<i>El Manssoura</i>	1997	80			
18809	Garfa Peul						
18010	Gourel Mola						
18811	Haïré	<i>Coopérative de Haïré</i>	1997	36			Oui
18812	Lefkarine	<i>Coopérative de Lefkarine</i>	1997	70			Oui
18813	M’Bargou						
18814	M’Bekoudi						
18815	M’Beidiya Sakha	<i>Khérikaffo</i>	1984	168		Oui	Oui
18816	N’Dawa Demba Mory						
18817	N’Dawa Diadol	<i>Coopérative de N’Dawa</i>	1997	15			

Remarques : La date indiquée dans ce tableau correspond souvent à la date de création de la coopérative professionnelle et pas forcément à une potentielle reconnaissance administrative officielle que peu de coopératives ont cherché à obtenir.

III.2.2.2- Les coopératives professionnelles :

Il s'agit d'un **phénomène** relativement **récent**. Mais il n'est pourtant pas facile de remonter aux origines exactes de ce mouvement d'ampleur croissante. En fait, les populations qui il y a encore moins de dix ans pratiquaient l'agriculture pendant la saison des pluies, arrivent depuis peu à prolonger les travaux agricoles en saison sèche et parviennent à pratiquer le maraîchage, notamment grâce à l'introduction de différents systèmes d'irrigation. Pour assurer la gestion de cette dernière activité, l'organisation de ces populations en « coopératives » est souvent souhaitable.

Les coopératives sont des organisations de base professionnelle, c'est-à-dire que les adhérents se regroupent autour d'une (ou plusieurs) activité(s) qu'ils pratiquent en commun et cherchent à rendre plus efficiente(s). Elles sont chacune composées d'une assemblée générale et d'un bureau qui assure la gestion quotidienne (cotisations, équipements, produits de vente...). Aujourd'hui, **le nombre de ces coopératives est en constante augmentation** : nous pouvons en dénombrer **12 dans 11 villages** car une localité – *Dafort* – abrite deux coopératives (cf. *Tableau n°8*). Il ne s'agit pas d'une mode foisonnante, inorganisée et, comme souvent pour les modes, vouée à disparaître prochainement. Il y a en effet **quelques récurrences** – à l'échelle de la région du *Guidimakha*²² – et **une fédération d'organisations** regroupant certaines de ces coopératives – à l'échelle du carrefour entre les communes de *Dafort*, *Tektaké*, *Bouilly* et *Aweïnatt* – qui sont autant d'indices d'une structuration encourageante.

Toutes les coopératives sont ici **constituées par les femmes et composées de femmes** (l'unique coopérative d'hommes se situe à *Dafort*) et elles font du **maraîchage**. C'est leur activité première. Au début, les surfaces étaient réduites et permettaient juste de compléter et d'enrichir l'alimentation quotidienne. Mais de plus en plus, au gré des formations et des appuis techniques dont elles ont pu profiter, les jardins s'agrandissent et une partie de la production est commercialisée. De plus **les activités sont diversifiées** : nombreuses sont les femmes qui s'adonnent à l'artisanat (le tressage des nattes, le tricotage et la tannerie de peau, etc.) ou à la confection de savons. Enfin, certaines d'entre elles pratiquent l'agriculture en hivernage, d'autres ont initié des expériences de micro crédits (pour l'achat des semences).

Ces coopératives doivent s'adapter à **des conditions parfois difficiles** qui rendent aléatoires les rendements : accès à l'eau, problèmes fonciers, manque de moyens matériels, peu de maîtrise des techniques de cultures, enclavement qui compromet l'écoulement de la partie commercialisable de la production, etc. Il n'y a **pas de chiffres fiables concernant la production annuelle** mais quels que soient les résultats, les femmes se promettent chaque année de faire la campagne suivante.

Depuis 1994, le G.R.D.R. mène **un programme d'appui conseil aux coopératives maraîchères** de la région. En 1998, une étude a été menée par cette O.N.G. afin de faire un premier bilan de cette activité²³. Dès le départ, le programme stipulait qu'il s'agissait d'appuyer tout groupement qui pouvait justifier d'une bonne organisation autour d'une activité et de la pratique sérieuse de cette activité. Les demandes d'appui ont alors été **de nature** à la fois **technique** (formation en technique culturale, en organisation, en gestion) **et financière** (pour le fonçage d'un puits, la pose d'une clôture, l'alimentation des fonds de crédit...). Certaines coopératives de la commune (*Dafort*, *Garfa El Jillany*, *M'Beidiya Sakha*, *Dara Doussou*, *Hairé*, *Lefkarine*) ont fait l'objet d'un appui technique du G.R.D.R. mais seule la coopérative de *M'Beidiya Sakha* (surcreusement d'un puits maraîcher) a bénéficié d'un Fonds d'Appui aux Initiatives de Base (F.A.I.B.). Aujourd'hui, parmi les localités comprenant ou non une coopérative, douze mentionnent comme troisième ou quatrième priorité l'aménagement d'un jardin et un appui en formation pour la pratique du maraîchage (cf. *Tableau n° 9*).

²² Entre 1994 et 1998, le bureau des organisations socioprofessionnelles de la Délégation Régionale du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement a enregistré la création de 302 coopératives.

²³ *Bilan des activités maraîchères dans la Région du Guidimakha en Mauritanie – Période 1994-1998* (op. cité).

Aujourd'hui, toutes les coopératives de la commune se regroupent une fois par an à *Niéléba Soninké* (commune de *Tachott*) pour faire le point sur les activités pratiquées et pour organiser l'approvisionnement en semences maraîchères. Mais c'est surtout l'union *Djikké*, dite de « *M'Beidiya Sakha* » qui est porteuse d'un projet commun à plusieurs communes.

Jikké : « L'Union des coopératives de M'Beidiya Sakha »

Aussi connue sous le nom soninké de « *Jikké* » (« *L'espoir* ») cette fédération regroupe **dix-huit coopératives dans quatre communes** : quatre de la commune de *Dafort* (*M'Beidiya Sakha*, *Dara Doussou*, *Hairé*, *Lefkarine*), sept de *Tektaké* (deux à *Hassi El Amar*, une à *Séw'ndé Ganki*, *Tektaké Matala*, *Tektaké Evenaze*, *Tektaké Ferlo*, *Tektaké Samba Gouma*), quatre de *Bouilly* (Trois dans les quartiers de *Weidamour*, une à *Médroum Samba Lam*) et trois à *Aweïnatt* (Deux à *N'Doumelli El Salem*, une à *N'Doumelli El Moussa*).

Elle a été constituée **le 12 juin 1999** à l'initiative de la présidente de la coopérative *Khérikaffo* de *M'Beidiya Sakha* et comptait à l'origine dix membres qui avaient pour **unique objectif** de concrétiser un projet de construction d'un marché qui permettra à toutes les coopératives adhérentes d'exposer leurs produits.

Lors de la dernière assemblée générale (le 4 mars 2002), il a été rappelé que pour **construire un hangar** à *M'Beidiya Sakha* qui permettrait dans un premier temps d'abriter les vendeuses de légumes qui viennent des villages environnants, chaque coopérative avait cotisé 4 575 UM. Le montant collecté était de 82 350 UM. Seulement, seuls 40 000 UM ont été affectés à la construction du hangar car il a fallu dépenser 16 000 UM à la justice pour obtenir la reconnaissance et l'agrément de l'union et 16 350 UM pour assurer le fonctionnement. Il reste 10 000 UM en banque.

Face à la limitation de leurs moyens, les coopératives ont décidé de **mettre en place un fonds de crédit**. Chacune a cotisé 1 200 UM pour constituer un fonds de 21 600 UM qui a été en totalité octroyé à la coopérative de *M'Beidiya Sakha* pour trois mois, avec un taux d'intérêt mensuel établi à 5 %. La coopérative de *Hairé* bénéficiera du second prêt. Quand le fonds sera plus important, l'union fixera des règles de fonctionnement et de gestion plus précises.

Cette union de coopératives pourrait être davantage qu'un simple support de projet car une fédération est **un moyen efficace d'identifier les problèmes communs** (difficultés d'approvisionnement de la zone en semences maraîchères de qualité et en matières premières artisanales, manque de moyens financiers, analphabétisme, manque de compétences pour les activités rémunératrices – savonnerie, teinture et tannerie)... Mais **le manque d'appui** dans la zone est un obstacle qui **freine l'impulsion d'une véritable dynamique intervillageoise** susceptible de répondre encore davantage aux besoins de l'ensemble des localités concernées.

En réalité, il n'y a pas d'identification stricte de *Jikké* à la commune de *Dafort* puisque cette union est au carrefour entre quatre communes. Il y a bien eu une tentative de fédérer l'ensemble des coopératives de la commune en une union dont le siège se serait trouvé à *Dafort*, chef-lieu communal. Mais aucun compromis n'a pu être trouvé entre les deux structures des deux bourgs soninkés. En fait, la disposition géographique des villages - situés en général en périphérie communale - laisse supposer que les organisations de ce type qui nécessitent une relative proximité devront toutes subvertir des limites administratives sans véritable impact unificateur sur le terrain. Trois coopératives de la commune de *Dafort* (deux à *Dafort*, une à *M'Beidiya Sakha*) ont même été jusqu'à adhérer à l'Union des Coopératives des Femmes du *Guidimakha* (U.C.F.G.)²⁴ qui a une représentativité géographique... régionale.

Ces coopératives professionnelles sont donc **à la base d'un tissu associatif naissant** auquel s'ajoutent les associations de jeunes, les dynamiques issues de l'émigration et les comités de gestion qui structurent les organisations villageoises. Remarquons toutefois que **si ces associations sont souvent synonymes de ressources humaines pour la commune, elles ne sont pas présentes aussi efficacement dans toutes les localités** : ainsi, les associations villageoise ne sont-elles recensées qu'à *Dafort* et *M'Beidiya Sakha*, deux villages soninkés. Pour ce qui est des associations de type coopératif, les initiatives sont impulsées par toutes les ethnies mais principalement dans les localités soninkées et maures (seule *Ehel Samba* n'a ni coopérative ni jardin). Comparativement, les villages peuls n'ont pas rencontré la même dynamique associative puisque seules quatre localités (auxquelles il faut ajouter une coopérative dans la partie peule de *Chelkhé Tamouré*) sur dix villages ont leur coopérative. A l'avenir, ce relatif morcellement pourrait avoir un impact important sur la définition d'une politique de développement à l'échelle communale.

²⁴ L'U.C.F.G., Union des Coopératives des Femmes du Guidimakha, est une fédération de coopératives connue aussi sous le nom d'union « de *Sélibaby* » car son siège est basé dans le Chef-lieu de Région et son rayonnement est effectivement régional. A la fin 2001, elle comptait 70 coopératives réparties dans toute la région.

Tableau n°9 : L'ordre des priorités dans la commune de Dafort

Code	Localités	Ordre des priorités				
		Eau	Santé	Education	Jardin maraîcher	Autres
18800	Dafort (Chef-lieu de C.)	5	1	3		Barrage
18801	Alana	5	1	3	+	
18802	Bouguirba	5	1	3	+	
18803	Chelkhé Tamouré	5	+	3		Protection des champs
18804	Dara Doussou	5	3	1	+	
18805	Debia Peul	3	+	5	+	Mosquée
18806	Ehel Samba	3	+	5	1	
18807	Farkaka	5	3	1	+	
18808	Garfa El Jillany	1	5	3		
18809	Garfa Peul	5	1	3	+	
18010	Gourel Mola	5	1			Pharmacie vétérinaire
18811	Hairé	3	5		1	Parc de vaccination
18812	Lefkarine	3	5		1	
18813	M'Bargou	5		1	+	Parc de vaccination
18814	M'Bekoudi	5	1		3	Pharmacie vétérinaire
18815	M'Beidiya Sakha	5	3	+		Protection des berges
18816	N'Dawa Demba Mory	5	1	3		Protection des champs
18817	N'Dawa Diadol	5	3		+	Protection des champs
Total		78	34 (3+)	34 (1+)	6 (8+)	Pharm. Vét. 4
						Parc. Vaccin. 3
						Prot. Champs 2
						Prot. Berges 1

Remarque : Ce tableau correspond aux réponses apportées à la question « citez les trois besoins prioritaires du village par ordre d'importance ». Nous avons pondéré ces réponses en donnant un coefficient 5 à la première priorité, 3 à la seconde et 1 à la troisième. Certains villages ont donné une quatrième réponse qui apparaît alors – pour la mention – avec le signe +.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques associatives »

<i>Des atouts</i>
✱ L'existence de 12 coopératives professionnelles (dans 11 localités). ✱ Des associations de base dynamiques (jeunes, migrants) aux activités diversifiées. ✱ Des O.N.G. locales disponibles pour travailler pour le développement de la commune. ✱ L'union <i>Jikké</i> qui regroupe 18 coopératives de quatre communes dont quatre de la commune de <i>Dafort</i> et dont la présidente et le siège social sont à <i>M'Beidiya Sakha</i>.
<i>Des contraintes</i>
☛ Sept localités n'ont pas de coopératives. ☛ L'analphabétisme généralisé et la précarité des conditions de vie des populations. ☛ Des sources d'eau, des moyens techniques (outillage, grillage) et des produits phytosanitaires insuffisants. ☛ Des sources de financements et des potentialités en appui qui restent faibles. ☛ Des lieux de rencontres informels pour les associations de jeunes (construction d'une maison des jeunes).

III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement local :

L'enquête effectuée à la fin de l'année 1999 au niveau de toutes les localités de la commune fait ressortir les priorités définies par la population (cf. *Tableau n°9*). Mises en conformité avec les orientations politiques diffusées par les services de l'Etat et enrichies des préoccupations essentielles exprimées par le conseil municipal, ces priorités constituent la première ébauche d'un plan de développement communal qu'il reste à programmer.

• Première priorité : L'eau potable et l'eau agricole, « la priorité des priorités »

Les villages sont nombreux à demander qu'un puits, qu'une construction d'un forage ou encore qu'une réalisation d'un barrage. Qu'il s'agisse de l'eau de consommation quotidienne ou de l'eau à vocation agropastorale, **treize localités citent l'eau en première position**, quatre en seconde position et une en troisième position. Il y a donc **unanimité** pour revendiquer le droit à disposer de cette première nécessité vitale²⁵.

• Seconde priorité : La santé

Trois villages revendiquent une intervention dans le domaine de la santé comme **première priorité** (*Garfa El Jillany*, *Hairé* et *Lefkarine*). Ces trois localités, très proches les unes des autres, sont susceptibles de porter ensemble le même projet. **Quatre** villages citent la santé en **seconde** priorité et **sept** en **troisième** position. Enfin, seule la localité de *M'Bargou* n'a pas mentionné cette priorité. Au-delà des considérations du D.R.A.S.S. qui remettait en cause catégoriquement la viabilité de construction d'un poste de santé par localité, il semble toutefois que sur le long terme, une refonte complète du système d'Unité Sanitaire de Base (U.S.B.) - formation et indemnisation de l'Agent de Santé Communautaire (A.S.C.) - soit nécessaire et indispensable puisque **plus de 97 % de la popu-**

²⁵ Récemment, le **G.R.E.T.** a mené une étude à l'échelle du *Guidimakha* dont l'objectif était d'effectuer un recensement exhaustif de toutes les sources d'eau disponibles au niveau de chaque localité. Cette étude, si elle ne permet pas de comprendre les dynamiques des eaux de surface (utilisées pour l'agriculture et l'élevage) est un outil qui permettra d'engager une action de grande ampleur concernant cette thématique hydraulique. Le **G.R.D.R.** mène depuis début 2002, une étude sur la mobilisation et la valorisation des eaux de surface.

lation de la commune soulignent la nécessité d'une intervention urgente dans ce domaine qui manque d'infrastructures et de moyens humains.

- **Troisième priorité : L'éducation**

Dans la région du *Guidimakha*, l'éducation a constitué une priorité gouvernementale ces dix dernières années et les effets de cette politique commencent à se faire sentir au niveau communal puisque l'éducation est reléguée au troisième rang des priorités communales (derrière l'eau et la santé, cf. *Tableau n°9*). *En matière d'éducation*, explique le directeur du Lycée de *Sélibaby*, *si tout n'est pas encore parfait qualitativement, c'est quantitativement une politique avantageuse...* A l'échelle nationale les chiffres confirment cette analyse, toutefois, dans la commune de *Dafort*, au niveau de l'éducation, en qualité comme en quantité, il semble rester encore un certain nombre d'urgences. Malgré les efforts consentis depuis une dizaine d'années, il reste **deux** villages qui considèrent que **la construction d'une école** sont leur **première priorité** (*Debia Peul* et *Ehel Samba*), **sept** qu'il s'agit de la **seconde** et **trois** de la **troisième...** après l'eau et/ou la santé. Si l'on fait le parallèle avec le *Tableau n°2* intitulé « Les infrastructures publiques de l'éducation », ces douze localités sont celles, soit qui possèdent une école en construction dite « précaire » (*Alana*, *Bouguirba*, *Chelkhé Tamouré*, *Dara Doussou*, *Farkaka*, *M'Bargou* et *Garfa El Jillany*), soit qui n'ont pas accès à une école (*Ehel Samba*, *Garfa Peul* et *N'Dawa Demba Mory*). *Dafort* revendique la construction de nouvelles salles de classes pour l'école où les divisions pédagogiques sont surchargées (50 élèves / classes) et la création d'un collège.

- **Quatrième priorité : L'aménagement d'un jardin maraîcher**

Cette priorité n'a été citée qu'une seule fois en **seconde priorité** (*M'Bekoudi*) et à **trois** reprises en **troisième priorité** mais **huit** fois en **quatrième** position, ce qui en fait **la quatrième priorité de la commune**. Dans le contexte régional qui voit l'activité prendre de l'essor et les coopératives se constituer rapidement voire, pour certaines, se fédérer, il est important de prévoir un programme de formation et de fourniture d'équipements, directement lié à cette pratique.

Les préoccupations de la population concernent donc essentiellement **les infrastructures de base** et confirme que **la commune souffre d'un sous-équipement dans les domaines vitaux** de l'eau, de la santé et de l'éducation. Mais **la tendance est encore à la multiplication de ces infrastructures** : chaque village revendique une école, un agent de santé communautaire voire même parfois un dispensaire. La constitution d'un plan de développement à l'échelle communale reflète d'un projet de territoire partagé par tous et qui serait **le fruit d'une concertation entre tous les acteurs de la commune** devrait permettre de planifier de manière pertinente et efficiente les projets qui sont aujourd'hui prioritaires.

Toutefois, certains villages déterminent **des priorités qui semblent secondaires** car ponctuelles – c'est-à-dire valables uniquement pour la localité qui les a citées – **mais** elles n'en restent pas moins des priorités **importantes pour les villages concernés** (mosquée, banque de céréales, pharmacie vétérinaire), **voire pour la commune toute entière**.

- **Autres priorités** : La population n'a pas manifesté comme priorité **la protection de l'environnement**, ni **la lutte contre le désenclavement**. Les qualités du cadre naturel (existence d'un complexe d'*oueds* vaste et dynamique, de sols argilo-sableux fragiles transportables facilement) et l'influence des pratiques humaines (désertification incontrôlée, changement de localisation des champs de culture) sont autant de critères qui facilitent la **dégradation des paysages communaux** par les processus érosifs qu'ils soient éoliens ou de ruissellement. L'écoulement croissant qui résulte des averses provoque chaque fois l'approfondissement et l'élargissement du lit des cours d'eau (notamment du *Garfa*), créant ainsi une nouvelle phase de développement du système de drainage et aggravant de manière parfois dramatique les difficultés d'accès à certaines localités. **Le paysage de la commune de Dafort** est composé de deux éléments de relief principaux : la partie

orientale est occupée par la montagne de l'Assaba qui s'impose comme une barrière d'orientation méridienne au pied de laquelle *Debia Peul*, *Ehel Samba* et *M'Bekoudi* ont trouvé refuge. A l'ouest de ce relief, s'étend une plaine légèrement inclinée vers le nord-ouest qui est traversée par le *Garfa*. Rattachés administrativement à la *Moughataa* de *Ould Yengé*, les habitants des localités communales qui ne peuvent franchir cet obstacle qu'à partir de *Dara Doussou* et la passe de *Tektaké* se retrouvent bloqués en hivernage dès le franchissement du *Garfa*. Nous avons vu que ce même *Garfa* isole complètement les habitants des neuf villages²⁶ situés au nord et à l'est de son lit : c'est-à-dire que selon les données démographiques, **2 576 habitants - près de 18 % de la population totale - sont enclavés pendant la saison des pluies** et ne peuvent qu'épisodiquement rejoindre *Dafort* et *M'Beidiya Sakha*. Ainsi, le réseau hydrographique est dense si l'on compte les nombreux affluents directs du *Garfa* mais c'est son corollaire, l'**impraticabilité des pistes**, qui apporte à la commune de *Dafort* sa principale contrainte, l'**enclavement**, entre les mois d'août et d'octobre. Il est vrai que les deux principaux bourgs ne sont directement enclavés qu'à l'**échelle intercommunale** : il est aussi difficile de rejoindre *Sélibaby* puisque l'*oued Tourimé* coupe la route principale (commune de *Hassi Chaggar*), que *Kaédi* car l'*oued Garfa* bloque régulièrement le passage pendant plusieurs journées de suite (commune de *Ajar*). Mais la majorité des villages sont complètement isolés en saison d'hivernage dès l'**échelle communale**. Les conséquences en matière d'accès à la santé, aux commerces et aux services d'administration sont évidemment désastreuses à une période où les maladies sont en recrudescence (paludisme, diarrhée, ver de Guinée...) et où les besoins en denrées de première nécessité se font fortement ressentir... De plus, les véhicules qui depuis *Sélibaby* se rendaient à *Dafort* hésitent davantage à faire le trajet et en profitent pour augmenter les tarifs. Ainsi, le coût du transport *Sélibaby-Dafort* qui s'élève à 700 UM en saisons sèche et chaude est majoré de 300 UM en hivernage. Suivant la même logique, les prix du sucre et du riz suivent alors une courbe de croissance incontrôlée... si ce n'est par les commerçants spéculateurs. Dès lors, si l'on analyse en filigrane toutes les doléances, il est possible de déterminer l'enclavement comme étant **la contrainte majeure** qui pousse tous les villages - quelle que soit leur taille - à vouloir leur école, leur poste de santé, leur marché, etc. Les obstacles entre deux localités même proches (moyens de transport aléatoires, coûts élevés et durée des trajets) sont souvent ressentis comme de véritables barrières dissuasives par des populations qui ne vivent plus qu'au niveau local. Il devient évident que ce qui est une priorité pour *Bouguirba*, l'est aussi pour *M'Bargou* et *N'Dawa Demba Mory...* et l'est en fait pour la commune. Faciliter à plusieurs endroits stratégiques le passage du *Garfa*, c'est aussi désenclaver le reste de la commune. Dès lors, **la lutte contre l'enclavement**, sans être la principale priorité **devient une préoccupation majeure à l'échelle communale**, au même titre que le développement du Guidimakha semble devoir forcément passer par la viabilisation de l'ensemble de son réseau de communications routier.

III.3.2- Les orientations des services de l'Etat :

En plus des enquêtes menées au niveau des populations et qui ont fait ressortir leurs principales préoccupations par ordre de priorité, les services techniques de l'Etat ont été contactés. Les orientations politiques de l'Etat imposent d'analyser en détail ces priorités afin que le programme de développement communal soit en totale conformité avec les directives et les normes nationales, voire internationales. C'est ainsi que, s'agissant des infrastructures de bases, l'Etat est conscient de l'importance des besoins mais il encourage dans la mesure du possible le regroupement des localités autour des infrastructures existantes.

²⁶ Pour l'anecdote, une partie des résidents de la localité de *M'Bargou* a déménagé à *Alana* sur la rive sud du *Garfa* « parce qu'(ils) voul(aient) agrandir la superficie exploitable en occupant un espace plus large ». Résultat : lorsque le village de *M'Bargou* est enclavé, celui d'*Alana* a moins de difficultés à rejoindre *Dafort* !

Dans le cadre de **la santé**, le programme de la Direction Régionale des Actions Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) spécifique à la commune de *Dafort* a pris en compte la construction d'un poste de santé par les migrants de *M'Beidiya Sakha*.

Dans le cadre de **l'éducation**, la Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) encourage le regroupement des écoles et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Dans le cadre de **l'accès à l'eau**, la Direction de l'Hydraulique (D.H.) souhaite qu'il y ait un point d'eau moderne au niveau de toute localité de plus de 150 habitants.

Enfin, à la Délégation régionale du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.), **les services de l'agriculture et de la protection de l'environnement** lancent des campagnes de sensibilisation des populations autour des conséquences de la déforestation et de la gestion durable de leur terroir.

III.3.3- Les préoccupations essentielles du conseil municipal :

Les élus locaux, en tant que représentants de la société civile, ont été associés aux enquêtes effectuées au niveau des localités. **Leurs préoccupations reprennent pour l'essentiel les priorités déterminées par leurs électeurs** (cf. III.3.1), mais l'analyse transversale de la situation communale les conduit à mettre en avant **la lutte contre l'enclavement** qu'ils considèrent comme étant **la priorité des priorités**, susceptible de résoudre de nombreux problèmes annexes. C'est ainsi que le Maire de la commune a présenté au Président de la République en visite dans la région en Janvier 2002, les quatre priorités de sa commune :

« Conscientes des limites de leurs moyens et de leur savoir-faire, les populations de notre terroir (...) portent à la connaissance des pouvoirs publics leurs priorités en matière d'actions de développement. Il s'agit :

*1°- de désenclaver la commune par la construction d'une route reliant via *Dafort* et *M'Beidiya Sakha* l'axe *Kaédi-M'Bout-Sélibaby* à l'axe *Kiffa-Ould Yengé-Sélibaby*.*

*2°- de construire un barrage digne de ce nom sur l'oued *Garfa* pour re-dynamiser les activités agropastorales et fixer les populations.*

*3°- de doter le poste de santé de *Dafort* d'un centre de protection maternelle infantile (P.M.I.) « Mère et enfant ».*

*4°- de prévoir éventuellement un collège dans la commune pour parer à l'exode massif vers *Nouakchott* des élèves de cette partie nord du *Guidimakha* ».*

Annexes

Annexe 1

Tableau n°10 : Petit historique des localités de la commune de Arr

Localités	Date	Historique
Dafort (Chef-lieu de C.) [Nom d'un arbre]	1905	Des chasseurs ont découvert ce lieu et, attirés par la fertilité des terres, s'y sont installés. Rapidement, d'autres fractions dispersées de la même famille les ont rejointes.
Alana [Entre plusieurs villages]	1977	Pasteurs originaires de <i>Maghama</i> qui, à la recherche de bonnes terres et de pâturages, se sont d'abord arrêtés à <i>Diadié Biné</i> (Gorgol) avant de s'installer à <i>M'Baraou</i> . Puis ils se sont déplacés de l'autre côté du <i>Garfa</i> pour avoir plus de terres.
Bouguirba [Le puits qui ne remplit qu'une outre]	1958	Anciens pasteurs transhumants originaires de <i>Kiffa</i> dont les troupeaux ont été décimés et qui se sont installés là où il y avait de bonnes terres pour pratiquer l'agriculture.
Chelkhé Tamouré []	1954	Maure noirs et peul cohabitent dans ce village. Les maure noirs sont originaires de <i>Lahraj</i> et les peul de <i>N'Dawa Diadol</i> : ils étaient tous à la recherche de pâturages. Mais en majorité les peul habitent un campement à l'est du village maure.
Dara Doussou [La maison de Doussou]	1969	Résidant à <i>Haïré</i> , ces pasteurs venaient faire paître les troupeaux dans cette zone. Ils ont fini pas s'y installer, rejoints en 1980 par certains habitants de <i>M'Bekoudi</i> qui rencontraient des problèmes avec les agriculteurs.
Debia Peul [Le campement Peul]	1975	Village fondé par des bergers originaires de <i>Maghama</i> à la recherche de pâturages. Cette localité est composée de deux campements et d'un village en dur. Les populations vivent avec celles de <i>Garfa Peul</i> qui a le même mode de vie.
Ehel Samba [Nom de la famille]	1977	La famille <i>Ehel Samba</i> a préféré quitter le village de <i>Dafort</i> pour causes de difficultés d'accès à la terre (obligation d'emprunter les terres au soninké). La localité <i>Ehel Samba</i> est composée d'un campement (de <i>khaïma</i>) et d'un village en dur.
Farkaka []	1979	Les familles sont toutes originaires de <i>Sélibaby</i> . Elles se sont installées à l'ouest de <i>Dafort</i> parce que les pâturages y sont abondants.
Garfa El Jillany [Noms d'oued et de tribu]	1943	Village de cultivateurs et d'éleveurs originaires de l'Assaba et venus s'installer là où il y a de bonnes terres.
Garfa Peul [Noms d'oued et d'ethnie]	1958	Pasteurs originaires du Gorgol à la recherche de pâturages. Cette localité est composée de plusieurs petits campements situés l'un dans la plaine (unique village en dur), l'autre au pied de la colline, le troisième sur la colline (en contre-saison).
Gourel Mola [Village et nom de famille]	1960	Pasteurs originaires du nord de la région (<i>Liwol</i> près de <i>Bouanze</i>) et descendus à la recherche de pâturages abondants.
Haïré [La montagne]	1941	Point de convergence de pasteurs originaires du Gorgol (<i>Diadié Biné</i>) et des communes de <i>Ajar</i> , <i>Ouloumbonny</i> et <i>Khabou</i> et qui étaient à la recherche de bonnes terres pour l'agriculture et de pâturages abondants pour l'élevage.
Lefkarine [Les tortues sauvages]	1925	Anciens pasteurs transhumants originaires de <i>Lahraj</i> et qui sont venus s'installer dans les bas fonds près du <i>Garfa</i> . Mais comme ces bas-fonds ont été inondés, ils se sont éloignés un peu de l'oued...
M'Bargou [Piège à poissons]	1958	Ces pasteurs originaires de <i>Diadié Biné</i> (Gorgol) étaient à la recherche de pâturages abondants pour leur troupeaux.
M'Bekoudi [Type de sol humide]	1979	Ces pasteurs originaires de <i>Bougata</i> (Assaba) étaient à la recherche de pâturages abondants pour leur troupeaux.
M'Beidiya Sakha [Village abandonné, maman]	1925	Les populations soninké habitaient la montagne <i>Sakha</i> et en sont descendues pour habiter la plaine : d'abord <i>Sélibaby</i> , puis <i>Koumba N'Dao</i> , puis <i>Diadié Biné</i> (Gorgol) puis <i>Kadio</i> et enfin <i>Gorylaké</i> [la déviation] aujourd'hui <i>M'Beidiya Sakha</i> .
N'Dawa Demba Mory [Nom d'un poisson]	1950	Originaires de <i>Diadié Biné</i> (Gorgol), ils se sont déplacés vers l'est parce que les terres y étaient fertiles. D'abord à proximité de la route de <i>Bouanze</i> (un ancien village nommé <i>M'Baraou</i>) puis sur l'interfluve...
N'Dawa Diadol [Nom d'un poisson]	1980	Cette localité est en perpétuel déplacement. Régulièrement, pour des raisons de recherche d'accès plus facile à l'eau et à la terre, ils reconstruisent leur village à quelques mètres du précédent aussi rapidement qu'ils ont abandonné l'ancien.

Annexe 2

Fiches de synthèse par localité

Pour chacune des localités de la commune de *Dafort*, nous avons regroupé toutes les informations déjà mentionnées dans cette monographie sous forme de tableaux thématiques à l'échelle de la commune en un seul tableau concernant l'ensemble des données à l'échelle villageoise. Ce sont autant de photographies synthétiques qui permettent de visualiser rapidement la situation localité par localité mais les dimensions sociologique, économique et géographique que nous avons soulignées dans l'analyse et qui permettaient de saisir les dynamiques inter villageoises, communales voire intercommunales sont ici complètement ignorées. Il sera important de les garder à l'esprit dans la définition d'une politique de développement de la commune de *Dafort*.

00	Dafort	Créat.	Pon.	Maire de la commune : Diadié Gagny Camara						
		1905	6 530	Chef du village : Youssouf Camara						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B	
	1 Dur	7	8	353		1	1 (+1)	1		
Agriculture	Diéri et Falo (Oued).				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total	
						700	3 000	6 000	9 700	
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits	
	1962		40 jardins			1		3	Nbx	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
	29	7	11	4	8	8	3	Sélibaby		
Dynamiq. loc	Deux coopératives professionnelles (une de 32 hommes et l'autre de 400 femmes). Deux associations de jeunes sportive et d'aide villageoise (116 et 180 adhérents).									
Priorités	Résoudre le problème d'eau potab.		Construction d'un collège		Construction d'une P.M.I.			Construction d'un barrage		
Ressources	L'élevage, l'agriculture et l'émigration.									

01	Alana		Créat.	Pop.		Chef du village : Aly Boubou Diallo					
			1977	119							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		18813	18813	18813	18813						
Agriculture		Diéri et Falo (Oued)				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								300	280	300	880
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
									Dafort		
Dynamiq. loc											
Priorités		Construction d'un puits			Construction d'une école en dur.		Intervention dans le domaine de la santé			Aménagement des jardins maraîchers	
Ressources		L'élevage et l'agriculture.									

02	Bouguirba	Créat.	Pop.	Chef du village : Ydé Ould Yérou					
		1958	1 224						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
	1 Préc.	2	1	65					1
Agriculture	Diéri et Falo (Oued)				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						150	100	200	450
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage		Puits
	1996		3 jardins						
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche	
								Bouanze	
Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle (60 femmes).								
	Une association de jeunes (30 adhérents) qui pratiquent le commerce.								
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'une école en dur		Intervention dans le domaine de la santé		Aménagement d'un jardin maraîcher.		
Ressources	L'élevage et l'agriculture.								

03	Chelkhé Tamouré	Créat.	Pon.	Chef du village : Mahmoud Ould Moïlid					
		1954	105						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
	1 préc.	3	1	84					
Agriculture	Diéri et Falo (Oued).				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						200	300	450	950
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1994		2 jardins						
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche	
								Dafort	
Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle maure (30 femmes).								
	Une coopérative professionnelle peul (13 femmes).								
Priorités	Surcreusement du puits en construction		Construction d'une école en dur		Protection des champs			Intervention dans le domaine de la santé	
Ressources									

04	Dara Doussou	Créat.	Pop.	Chef du village : Mama Diabé Ba					
		1969	700						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
	1 préc.	1	1	47					
Agriculture	Diéri				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						100	500	100	700
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1992		1 jardin					1	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche	
								M'Beidiya Sakha	
Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle (50 femmes).								
	Une association de jeunes (25 adhérents) qui pratiquent l'agriculture, le com-								
Priorités	Construction d'un puits		Intervention dans le domaine de la santé		Construction d'une école en dur		Aménagement d'un jardin maraîcher.		
Ressources	L'élevage et l'agriculture.								

05	Debia Peul		Créat.	Pop.		Chef du village : Harouna Abdoullaye Sow						
			1975	100								
	Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B		
		18808	18808	18808	18808							
	Agriculture	Diéri				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total		
							50	100	100	250		
	Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits		
		1998		1 jardin								
	Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche			
									Dafort			
	Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle (20 femmes).										
	Priorités	Construction d'une école en dur			Construction d'un puits		Construction d'une mosquée			Aménagement d'un jardin maraîcher.		
	Ressources	L'agriculture et l'élevage.										

06	Ehel Samba	Créat.	Pon.	Chef du village : Mohamed Samba								
		1977	96									
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B			
Agriculture	Diéri et Falo (Oued)				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total			
						20	30	60	110			
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits			
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche				
								Dafort				
Dynamiq. loc												
Priorités	Construction d'une école en dur		Construction d'un puits		Aménagement d'un jardin maraîcher		Intervention dans le domaine de la santé					
Ressources	L'agriculture et l'élevage.											

70	Farkaka	Créat.	Pon.	Chef du village : Boybe Ould Lewoubak								
		1979	250									
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B			
	1 préc.	1	1	31								
Agriculture	Diéri				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total			
						100	200	300	600			
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits			
	1997		1 jardin						1			
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche				
								Dafort				
Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle (30 femmes).											
Priorités	Construction d'un puits		Intervention dans le domaine de la santé		Construction d'une école en dur		Aménagement d'un jardin maraîcher					
Ressources	L'agriculture et l'élevage.											

08	Garfa El Jillany	Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed Ould Mokhaïr							
		1943	936								
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B		
	1 préc.	2	1	83					1		
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total		
						30	200	500	730		
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits		
	1997		2 jardins						2		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche			
	(4)	1						Dafort			
Dynamiq. loc	Deux coopératives professionnelles (8 et 30 femmes).										
Priorités	Construction d'un poste de santé		Construction d'une école en dur		Rendre l'eau des puits plus douce						
Ressources	L'agriculture et l'élevage.										

09	Garfa Peul		Créat.	Pon.	Chef du village : Abdoullaye Ifra Deh						
			1958	155							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		18808	18808	18808	18808						
Agriculture		Diéri et Falo (Oued).				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								50	100	30	180
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
									Dafort		
Dynamiq. loc											
Priorités		Construction d'un puits pastoral			Construction d'une école en dur		Intervention dans le domaine de la santé		Aménagement d'un jardin maraîcher		
Ressources		L'agriculture et l'élevage.									

11	Haire		Crat.	Pon.	Chef du village : Sidi Baïdi Ba						
			1941	400							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Sant		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		18812	18812	18812	18812						
Agriculture		Diéri				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								400	1 500	600	2 500
Maraichage		Date		Surface		Eau		Réseau		Forage	Puits
		1996		1 jardin							
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
										M'Beidiya Sakha	
Dynamiq. loc		Une coopérative professionnelle (36 femmes).									
		Une association de jeunes (24 adhérents) qui pratiquent le commerce de bétail.									
Priorités		Construction d'un poste de santé 18811			Aménager le puits avec une pompe		Aménagement du jardin maraicher		Construction d'un parc de vaccination		
Ressources		L'agriculture et l'élevage.									

11	Gourel Mola		Créat.	Pop.	Chef du village : Amadou Mola Diallo						
			1960	50							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		18808	18808	18808	18808						
Agriculture		Diéri				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								?	?	?	?
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau		Forage	Puits
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
										M'Beidiya Sakha	
Dynamiq. loc											
Priorités		Construction d'un puits d'eau potable			Accès à une pharmacie vétérinaire		Intervention dans le domaine de la santé				
Ressources		L'élevage et l'agriculture.									

12	Lefkarine	Créat.	Pon.	Chef du village : Maatala Ould Malaga							
		1925	696								
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B		
	1 dur	2	2	58							
Agriculture	Diéri				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total		
						50	20	200	270		
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau		Forage	Puits		
	1997		1 jardin						1		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forques	Bijout.	Trans.	Marché proche			
								M'Beidiya Sakha			
Dynamiq. loc	Une coopérative professionnelle (70 femmes).										
Priorités	Construction d'un poste de santé 18810		Aménager le puits avec une pompe		Aménagement du jardin maraîcher						
Ressources	L'agriculture et l'élevage.										

13	M'Bargou		Créat.	Pop.	Chef du village : Harouna Demba Diallo						
			1958	108							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		1 préc.	?	1	?						
Agriculture		Diéri et Falo (Oued)				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								600	450	200	1 250
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
									Dafort		
Dynamiq. loc		Une association de jeunes (20 adhérents).									
Priorités		Construction d'un puits (eau potable)			Construction d'un parc de vaccination		Construction d'une école en dur		Aménagement du jardin maraîcher		
Ressources		L'élevage et l'agriculture.									

14	M'Bekoudi		Créat.	Pop.	Chef du village : Mamoudou Boubou Ba							
			1979	21								
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B	
Agriculture		Diéri				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total	
								0	0	30	30	
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits		
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forques	Bijout.	Trans.	Marché proche			
									Dafort			
Dynamiq. loc												
Priorités		Construction d'un puits (eau potable)			Aménagement du jardin maraîcher		Accès à une pharmacie vétérinaire		Intervention dans le domaine de la santé			
Ressources		L'agriculture et l'élevage.										

15	M'Beidiya Sakha		Créat.	Pop.	Chef du village : Seïdy Magou Camara						
			1925	3 300							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		1 (dur)	7	8	327			1	1	1	
Agriculture		Diéri				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								500	2 250	1 500	4 250
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
		1966		7 jardins					1	2	
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forques	Bijout.	Trans.	Marché proche		
		23	4	4	2	2	4	3	Sélibaby		
Dynamiq. loc		Une coopérative professionnelle (168 femmes). Une association de jeunes (1392 adhérents) culturelle, sportive et d'aide villa-									
Priorités		Aménagement du forage avec pompe			Construction d'une P.M.I.		Aménagement des berges du Garfa		Construction d'une école en dur		
Ressources		L'agriculture, l'élevage et l'émigration.									

16	N'Dawa Demba Morv		Créat.	Pop.	Chef du village : Djiby Demba Ba						
			1950	170							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
		1 préc.	1	1	38						
Agriculture		Diéri et Falo (Oued).				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								260	300	400	960
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forques	Bijout.	Trans.	Marché proche		
									Dafort		
Dynamiq. loc											
Priorités		Construction d'un puits (eau potable)			Construction d'une école en dur		Intervention dans le domaine de la santé		Protection des champs		
Ressources		L'élevage et l'agriculture.									

17	N'Dawa Diadol		Créat.	Pop.	Chef du village : Abou Adama Sow						
			1980	52							
Education		Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S	A.A.	U.S.B
Agriculture		Diéri et Falo (Oued)				Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total
								60	180	70	310
Maraîchage		Date		Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits	
		1997		(1 jardin)							
Infrast. éco.		Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Trans.	Marché proche		
									Dafort		
Dynamiq. loc		Une coopérative professionnelle (15 femmes) qui pratiquent irrégulièrement.									
Priorités		Construction d'un puits (eau potable)		Intervention dans le domaine de la santé		Protection des champs		Aménagement d'un jardin maraîcher			
Ressources		L'agriculture et l'élevage.									

Annexe n° 3
Distances entre
les localités de
la commune de
DAFORT

	<i>Dafort</i>	<i>Alana</i>	<i>Bouguirba</i>	<i>Chelkhé Tamouré</i>	<i>Dara Dous- sou</i>	<i>Debia Peul</i>	<i>Ehel Sam- ba</i>	<i>Farkaka</i>	<i>Garfa El Jillany</i>	<i>Garfa Peul</i>	<i>Haire</i>	<i>Lefkarine</i>	<i>M'Bargou</i>	<i>M'Bekoudi</i>	<i>M'Beidiya Sakha</i>	<i>N'Dawa Demba Mory</i>	<i>N'Dawa Diadol</i>
<i>Dafort</i>		10	12	10	15	10	8	6	8	7	10	10	12	11	16	9	8
<i>Alana</i>	10		4	10	25	20	18	7	18	17	20	20	2	17	26	7	6
<i>Bouguirba</i>	12	4		6	27	22	20	18	20	19	22	22	3	13	28	5	4
<i>Chelkhé Tamouré</i>	10	10	6		25	20	18	16	18	17	20	20	9	7	26	3	4
<i>Dara Doussou</i>	15	25	27	25		8	11	21	5	7	5	5	27	26	13	24	23
<i>Debia Peul</i>	10	20	22	20	8		3	16	3	3	7	6	22	21	15	19	18
<i>Ehel Samba</i>	8	18	20	18	11	3		14	6	6	10	9	20	(6)	18	17	16
<i>Farkaka</i>	6	7	18	16	21	16	14		14	13	16	16	9	17	22	15	14
<i>Garfa El Jillany</i>	8	18	20	18	5	3	6	14		2	4	3	20	19	12	17	16
<i>Garfa Peul</i>	7	17	19	17	7	3	6	13	2		6	5	19	18	13	16	15
<i>Haire</i>	10	20	22	20	5	7	10	16	4	6		1	22	21	8	19	18
<i>Lefkarine</i>	10	20	22	20	5	6	9	16	3	5	1		22	21	9	19	18
<i>M'Bargou</i>	12	2	3	9	27	22	20	9	20	19	22	22		23	28	5	4
<i>M'Bekoudi</i>	11	17	13	7	26	21	(6)	17	19	18	21	21	23		27	10	11
<i>M'Beidiya Sakha</i>	16	26	28	26	13	15	18	22	12	13	8	9	28	27		25	24
<i>N'Dawa Demba Mory</i>	9	7	5	3	24	19	17	15	17	16	19	19	5	10	25		1
<i>N'Dawa Diadol</i>	8	6	4	4	23	18	16	14	16	15	18	18	4	11	24	1	

Annexe 4

De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie

I) Présentation succincte de la région du Guidimakha

La Wilaya du Guidimakha est la région située le plus **au sud de la Mauritanie** et le chef-lieu de la région, *Sélibaby*, est distant de 640 kilomètres par rapport à la capitale, *Nouakchott*.

Le Guidimakha s'étend sur **une superficie de 10 800 km²**, ce qui lui confère la place de plus petite région dans la typologie administrative du pays. Mais elle comprend plus de 160 000 habitants²⁷. **La densité de population (15 hab/km²)** est ainsi relativement élevée par rapport à la moyenne du pays (environ 2 hab/km²).

Cette Wilaya est constituée d'**un plateau sédimentaire sablo-argileux**, souvent latéritique, doucement incliné vers le fleuve et disséqué par **un réseau hydrographique dense**. Les *oueds* découpent le paysage en de multiples barrières naturelles qui entravent les échanges matériels et humains. **Les reliefs principaux** sont la falaise gréseuse de l'Assaba qui s'impose depuis le nord de la région jusqu'aux limites des communes de *Hassi Chaggar* et *Bouilly*, et la colline d'*Artémou* qui sépare la commune de *Ajar* de la commune de *Tachott*. De **nombreux inselbergs granitiques** sont parsemés dans toute la Wilaya.

Le Guidimakha est limité **au nord** par la Wilaya de l'Assaba (*Kiffa*) et **à l'ouest** par la Wilaya du Gorgol (*Kaédi*). **A l'est et au sud**, les limites sont des cours d'eau naturels : l'*oued Karakoro* fait frontière avec le Mali et le fleuve *Sénégal* avec le Sénégal.

Administrativement la Wilaya est divisée en **deux Moughataa** et **dix-huit communes** :

- **La Moughataa de Sélibaby** avec **11 sièges communaux** : *Ajar*, *Arr*, *Baédiam*, *Gouraye*, *Hassi Chaggar*, *Khabou*, *Ouloumbonny*, *Sélibaby*, *Soufi*, *Tachott* et *Wompou*.

- **La Moughataa de Ould Yengé** avec **7 sièges communaux** : *Bouanze*, *Bouilly*, *Dafort*, *El Aweïnatt*, *Lahraj*, *Ould Yengé* et *Tektaké*.

II) Le contexte de la décentralisation en Mauritanie²⁸ :

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente : c'est **l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987** qui a institué **les communes** et jusqu'à aujourd'hui, celles-ci constituent **l'unique échelon de collectivités territoriales décentralisées** créé dans le cadre de cette décentralisation. Nous pouvons toutefois distinguer **les communes urbaines** – toutes les communes des chefs-lieux de Wilaya et de Moughataa – des **communes rurales**.

Cette ordonnance définit le statut juridique et administratif des communes, détermine leur régime financier et fixe leurs compétences :

Article premier : *La commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la Loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.*

Depuis cette ordonnance, **cinq élections ont été organisées** (en 1989, en 1991, en 1994 et en 1998). Les dernières élections ont eu lieu en octobre 2001.

²⁷ Le dernier Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil (R.A.N.V.E.C.) date de septembre 1998 et totalise exactement 161 953 habitants. Mais la précision des chiffres qui sont à notre disposition correspond à l'échelle communale et non l'échelle villageoise. Ces résultats contrastent parfois considérablement avec les informations recueillies sur le terrain. De manière générale, il faut donc rester très prudent vis-à-vis des données statistiques citées dans cette monographie (cf. Critique des chiffres et des données).

²⁸ Un document intitulé « Code pratique annoté d'administration des collectivités locales » édité par le Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications (Direction des Collectivités Locales) reprend en détails les instructions relatives à l'administration de ces communes.

La **politique de décentralisation**, impulsée depuis 1987, offre **un contexte favorable** à la mise en place de **programmes de développement local**. En effet, **le G.R.D.R.** (Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural) intervient dans le *Guidimakha* depuis 1989 en appui aux organisations de base. Cette O.N.G. soutient ainsi tout projet de développement initié par une structure associative dans des domaines aussi variés que l'hydraulique, les aménagements de surface, le maraîchage ou encore la gestion des organisations. **Les populations se sont d'ailleurs appropriées cette approche** en créant qui des associations, qui des coopératives professionnelles, dont certaines se sont même fédérées en Union pour mener des projets à une échelle plus grande et de manière plus percutante. Ainsi, parallèlement à ce processus de décentralisation émanant d'une volonté gouvernementale et conceptualisée depuis Nouakchott, ces structures ont entrepris des actions allant finalement dans le même sens, celui d'**un renforcement de l'initiative locale**.

Durant ces dix dernières années, **certains conseils communaux ont joué un rôle important**, à la charnière entre les volontés des populations et l'appui des divers organismes de développement (O.N.G. nationales et internationales, structure de coopération décentralisée, autres partenaires financiers). Ils sont ainsi devenus **des acteurs du développement local**. Mais les communes restent confrontées à **de nombreux blocages** parmi lesquels :

- Une société civile très mal informée dans un contexte d'analphabétisme quasi-général.
- Des revenus faibles pour des populations vivant dans des conditions de survie difficiles.
- Un manque de formation des élus locaux.
- Une absence de données d'analyse.
- De très faibles recettes fiscales et de faibles subventions (quelle que soit leur origine)...

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a commencé à apporter **des solutions** afin que les élus puissent assumer leur rôle. **Des formations** se succèdent portant sur les thèmes qui concernent « la décentralisation et le développement local », « la gestion et l'administration des collectivités locales », « le développement régional »...

Ainsi, fort de ce qui précède, **le G.R.D.R. a vu la nécessité d'apporter une contribution à la mise en pratique de cette volonté politique** dans la région du *Guidimakha* en participant à l'élaboration de monographies communales.

III) Les monographies communales, fruits d'un partenariat étroit entre les conseils communaux et le G.R.D.R. :

Le G.R.D.R. considère que ce travail monographique relève d'**une évolution logique de la démarche de développement à la base** impulsée depuis une dizaine d'années dans la région. Mais **il a impliqué dès le départ les acteurs nouveaux que sont les municipalités** issues de la décentralisation et qui font leurs premiers pas dans le développement. Le but était, sous forme appropriée, de mettre à disposition les données disponibles concernant la région afin **d'établir un véritable outil** de diagnostic à l'échelle communale sur lequel pourront s'appuyer les futures politiques de développement local générées par les communes.

- Les objectifs :

- Appuyer les collectivités locales par l'élaboration d'**un outil de référence** regroupant les données socio-économiques concernant chacune des communes : cela permettra de connaître mieux les situations communales (leur fonctionnement, leurs contraintes, leurs ressources, leurs besoins et leurs priorités de développement), de disposer d'informations permettant d'agir de façon efficace et de rapprocher les communes entre elles afin de faire la promotion de partenariat efficace et durable.
- Appuyer chemin faisant l'**élaboration de plans pluriannuels de développement local** à l'échelle communale ou inter-communale.

- Les étapes :

• Les monographies ont été élaborées en collaboration étroite entre les municipalités et le G.R.D.R. Les municipalités ont mis à la disposition du projet des enquêteurs qui ont participé à une formation sur la conduite d'enquêtes de terrain et ont assuré ensuite la réalisation de ces enquêtes. Le G.R.D.R. a apporté un appui méthodologique et matériel nécessaire à l'élaboration d'un tel outil.

Dès le départ, **les municipalités ainsi que l'administration** (*Gouverneur (Wilaya), Hakème (Moughataa)*) **ont été consultées** afin d'établir les finalités qui étaient assignées à ce travail. De même, à *Nouakchott*, la Direction des Collectivités Locales a été informée du lancement de ce programme et l'a encouragé. Les résultats vont être confrontés à ceux obtenus dans d'autres *Wilaya*.

• **Un travail de recherche bibliographique** a ensuite été mené afin d'éviter les doubles emplois avec d'autres travaux déjà existants. Deux documents importants peuvent ainsi être mentionnés.

- *Monographie régionale, Wilaya du Guidimakha : l'identité régionale*, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (base 1996).

- **P. Bradley, C. Raynaut, J. Torrealba** : *Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, étude financée par *War on Want* (octobre 1977).

• **L'élaboration du questionnaire socio-économique** : Le travail de recherche sur le terrain a été réalisé sur la base d'une enquête socio-économique imaginée par l'équipe du G.R.D.R. mais soumise au préalable à la critique des municipalités qui ont proposé des rectifications et des compléments. Ce questionnaire aborde des données d'ordre géographique, historique, démographique, sociologique et économique.

• **La délimitation des communes** : Au démarrage de l'enquête, la cellule du G.R.D.R. a demandé aux maires des dix-huit communes de communiquer **la liste des localités relevant du territoire de leur commune. Ces limites n'ont pas été évidentes à établir** car les localités ne faisaient pas toutes partie intégrante des limites fixées par les décrets de constitution des communes datant de 1986-1987 pour les communes urbaines et de 1988 pour les communes rurales (décret cité dans le texte). Il arrive parfois que certaines localités soient situées à la limite entre deux communes. Cette approche a néanmoins permis d'**attirer l'attention des municipalités sur l'importance que revêt la connaissance du territoire communal** dans la mise en place d'une politique communale de développement.

• **Les enquêtes** : Ce sont les municipalités qui ont choisi leurs enquêteurs (secrétaire général, enseignant, conseiller municipal, autres...) afin de garantir au maximum la fiabilité des informations recueillies. Le G.R.D.R. a organisé **une session de formation** à la technique d'enquête d'une durée d'une journée. De même, pendant l'enquête, le G.R.D.R. a effectué **des missions de suivi** pour appuyer l'enquêteur et, si nécessaire, réorienter son travail.

• **Le traitement des données** : La cellule du G.R.D.R. a procédé au dépouillement des données brutes et à leur organisation sur des tableaux thématiques. Les premiers résultats ont été soumis à la validation des municipalités et de certains acteurs clés de certaines localités, ce qui a permis des corrections importantes.

• **La rédaction des monographies** : Elle a été réalisée avec l'appui du personnel qualifié du G.R.D.R. Toutes les synthèses sont soumises à l'approbation des municipalités.

• **Une ébauche cartographique** : Une carte de chaque commune a été réalisée à partir d'un travail de terrain (relevé des coordonnées de toutes les localités et des lieux importants à l'aide d'un G.P.S., fond de carte I.G.N. au 1/200 000 pour les cours d'eau et les reliefs) sur le logiciel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O.) *Adobe Illustrator*.

- **Une critique des chiffres et des données** : L'enquête a été conduite au niveau de toutes les localités de toutes les communes considérées. Les données ont été recoupées et vérifiées autant que possible mais elles restent à **prendre avec précaution** surtout pour certains secteurs d'activités (taille du cheptel pour l'élevage, production annuelle pour l'agriculture) ou pour toutes les données statistiques (chiffres du R.A.N.V.E.C.).

- **Les communes choisies** : Ce travail d'élaboration des monographies communales a été engagé à la fin du premier semestre 1999, après les élections municipales de janvier 1999. Il est escompté, à terme, de réaliser le travail pour les **dix-huit communes** qui composent la région. Mais étant donné le nombre important de communes²⁹, l'action a été engagée par étapes progressives avec un rythme moyen de six communes traitées par étape. **La première phase est primordiale** car elle a notamment pour objet de tester et de valider la démarche retenue.

Pour cette première phase, **sept communes ont finalement été concernées** : il s'agit de **Sélibaby** et de **Ould Yengé** et de **Arr, Baédiam, Bouilly, Dafort et Tachott**.

Les deux premières communes ont été retenues pour leur qualité de **communes urbaines**. **Sélibaby** est chef-lieu de *Moughataa* et de *Wilaya*, **Ould Yengé** est chef-lieu de *Moughataa*. Ces deux villes constituent **des pôles** administratifs, politiques et socio-économiques importants.

Les cinq autres communes correspondent à des **communes rurales** dont les chefs-lieux sont **des centres importants** qui accueillent chaque année des habitants nouvellement sédentarisés attirés par les potentialités commerciales et agricoles. L'évolution de ces communes a des répercussions évidentes sur les communes voisines et leur équipement aura une résonance directe et immédiate sur les localités de ces communes. Notons que la commune de **Bouilly** a été incluse dans la première phase en février 2000 car cette commune entretient avec la commune voisine de **Ould Yengé** des relations étroites qui seront autant d'atouts pour développer des programmes communs de développement.

ATTENTION

Cette monographie n'est pas statique.

**Il s'agit d'un premier travail de diagnostic territorial à l'échelle communale
dont les données devront être nécessairement corrigées et réactualisées régulièrement.**

²⁹ De plus, ce travail a été réalisé sur le budget initial de la cellule du G.R.D.R. (cf. la convention d'objectif). Pour cette raison aussi, il ne pouvait être envisagé de toucher l'ensemble des communes de la région.